

Fer Février

1884

—♦♦—



Fer Février

1909

—♦♦—

Année jubilaire



VEC ce numéro, notre REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE entre dans la vingt-cinquième année de sa publication, dans son année jubilaire.

Et notre première pensée, notre première parole en commençant cette année si rarement atteinte par les revues, notre première pensée doit être une pensée de reconnaissance, notre première parole une parole d'action de grâces.

Reconnaissance et action de grâces à Dieu Notre Seigneur qui a si visiblement béni nos efforts et favorisé de sa protection une publication dont le programme est de procurer la gloire de son Saint Nom par le développement, l'extension et l'intelligence du Tiers-Ordre au Canada.

Reconnaissance et action de grâces à MM. les Directeurs des Fraternités, et à toutes et chacune des dévouées Zélatrices qui n'ont rien omis pour encourager et faciliter la diffusion de notre *Revue*.

Reconnaissance et action de grâces également à nos

abonnés et à nos lecteurs, d'année en année plus nombreux, dont la précieuse sympathie nous a si fort soutenus parmi les difficultés inévitables de notre entreprise, et qui, d'ailleurs, nous rendent ce témoignage que nous avons fait loyalement notre possible pour remplir notre programme et pour rendre la *Revue* et ses primes intéressantes, utiles et agréables.

Mais ce juste tribut de gratitude payé au bon Dieu et à tous ceux qui se sont faits ses instruments dans son œuvre de bénédiction, n'est-il pas bien légitime de nous arrêter un instant, de nous retourner pour considérer le chemin parcouru, et de puiser dans cette considération des motifs d'être plus reconnaissants encore envers le passé, plus assurés en face de l'avenir ?

UN PEU D'HISTOIRE. LES DÉBUTS

IL y a en effet vingt-cinq ans que parut sous le titre de PETITE REVUE DU TIERS-ORDRE ET DES INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS, *publiée par la Fraternité du Tiers-Ordre franciscain de Montréal, avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Montréal*, le premier numéro de notre publication. Les fondateurs, après avoir rappelé les désirs du Pape Léon XIII touchant la diffusion du Tiers-Ordre, après avoir raconté les débuts de ce même Tiers-Ordre à Montréal et dans la Province de Québec, après avoir constaté qu'il importait beaucoup à l'avenir des fraternités déjà nombreuses qu'elles fussent groupées autour du but commun par un organe familial qui les mit en perpétuelle communication, les fondateurs demandaient à tous les catholiques et spécialement aux Tertiaires de les aider, par un généreux concours, à propager l'œuvre de presse qu'ils entreprenaient avec la bénédiction de leur Evêque.

Ils fixaient ensuite le programme de leur publication : ce programme n'a point varié. Il est vrai que le second titre : « *Revue des Intérêts du Cœur de Jésus* » a disparu :

mais c'est qu'une autre *revue* s'est depuis fondée (1) pour promouvoir ces divins intérêts, eloquent témoignage de la vitalité de la *Petite Revue*.

Comme toutes les œuvres fécondes bénies de Dieu, la fondation de la *Petite Revue*, devait être marquée de la Croix. Le second numéro annonçait la douloureuse nouvelle du décès de celui qui avait été l'âme de l'institution et qui avait consacré ses dernières forces à cette entreprise. Le R. P. F.-P. Cazeau, de la Compagnie de Jésus, Directeur de la Fraternité de Montréal, était enlevé subitement le 30 janvier 1884 : il avait eu le temps de voir imprimé le premier numéro de la *Petite Revue*, où il avait donné un remarquable article : il l'emportait précieusement avec lui au collège Sainte-Marie quand la mort le terrassa. C'est donc sur cette tombe que l'œuvre grandit.

Car elle grandit : d'année en année, le numéro de février constate ces progrès accomplis. En 1886, la *Petite Revue* est expédiée à 400 personnes et elle offre une prime à ses abonnés : une gravure de grand format représentant le Séraphique Père saint François. L'administration est séparée de la rédaction. Le premier administrateur fut M. L. O. Giroux. En 1888, l'imprimeur qui jusqu'alors avait été MM. Chapleau et fils, était MM. Sénécal et fils ; mais un événement d'une autre importance était annoncé dans le numéro de février : c'était la possibilité de construire une église du Tiers-Ordre à Montréal, grâce au dévouement des Zélatrices de la publicité de la *Revue*. C'est en cette même année que le R. P. Frédéric, connu déjà des lecteurs de la *Revue* par ses *Lettres* (années 1886 et suivantes) commença au Cap de la Madeleine son ministère si fécond. Et le Bon Père était bien populaire au Canada, lorsqu'en janvier 1890 la *Petite Revue* publiait l'information suivante :
HEUREUSE NOUVELLE. Avec ce dernier numéro de sa

(1) Le Messager Canadien du Sacré-Cœur, publié par les RR. PP. Jésuites à Montréal, rue Rachel, depuis 1890.

sixième année la *Petite Revue* cesse de paraître : mais que signifie le titre de cet article : Heureuse nouvelle ?

« La réponse est dans la note suivante écrite par le R. P. Frédéric :

« *La Petite Revue du Tiers-Ordre avertit ses abonnés qu'elle cesse de paraître avec le présent numéro et qu'elle reparaitra prochainement sous la direction des Pères du 1er Ordre avec le titre de « REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE*

En effet les Pères du 1er Ordre étaient attendus au Canada et ils y arrivèrent dans le mois de mai. Il s'en fallait pourtant qu'ils fussent prêts à publier une revue. Les difficultés du début en pleine pauvreté furent grandes, et ce fut seulement en janvier 1891 que la publication fut reprise.

Mais avant de passer à cette seconde période de notre histoire, il faut publier le nom de celui qui presque seul, au milieu des préoccupations les plus hautes, avec un dévouement inaltérable, avait réussi à créer la *Petite Revue*, à la faire vivre, à lui trouver du crédit, des collaborateurs, des abonnés. Il est de toute justice que ce nom soit connu de tous ceux qu'a édifiés, soutenus, encouragés jusqu'à l'arrivée des Franciscains, la vaillante *Petite Revue*. Notre devoir de gratitude et de reconnaissance resterait imparfaitement rempli si nous n'adressions ici nos sincères remerciements à M. l'avocat J.-J. Beauchamp, Tertiaire et plusieurs fois ministre de la Fraternité. Que sa modestie nous permette de révéler son dévouement. Nous savons qu'il n'a point attendu sa récompense des hommes et qu'il a confié à Dieu seul le soin de rétribuer ses œuvres ; mais il nous est doux de proclamer hautement ce que nous lui devons et ce que lui doit la *Revue du Tiers-Ordre*.

LA REVUE DU TIERS-ORDRE

LA nouvelle série de la *Revue* eut besoin de quelques mois pour prendre un train régulier ; la première année tout entière porte la marque des tâtonnements. La

regrettée M^{de} Faure avait accepté la gérance de la publication. En juin 1891, pour des raisons d'économie, la *Revue* installa chez elle, 3585 rue Notre-Dame, son atelier d'imprimerie et commença de se suffire ; elle fit appel aux Zélatrices et le dévouement de ces amies de la première heure ne s'est plus ralenti. C'est avec respect qu'on feuillette ces pages dont les inélegances trahissent l'inexpérience des compositeurs, mais dont il se dégage un parfum tout séraphique d'inépuisable bonne volonté.

Dès 1892 apparaissent les gravures, en 1893 les primes aux abonnés : ce furent les *Annales du T. S. Rosaire* qu'offrit la *Revue*. *La vie du Frère Didace*, ouvrage du R. P. Frédéric, constitua la prime pour l'année 1895.

D'année en année la *Revue* fait son chemin dans la voie des améliorations matérielles ; elle augmente le nombre de ses pages qui de 32 (1891) est monté à 48 (1908) ; elle embellit la disposition typographique, remplace les gravures sur bois imprimées dans le texte par des phototypies hors texte, augmente la série déjà intéressante de ses titres de pages, lettres ornées, fleurons et vignettes.

En même temps que son intérêt s'accroît, s'accroît aussi le chiffre de ses abonnés et l'importance de ses Primes. Fidèle à son programme, la *Revue* emploie ses bénéfices à son amélioration. Aussi en dehors de Montréal, Québec et Trois-Rivières qui sont ses centres principaux, a-t-elle pénétré dans bon nombre de paroisses françaises, au Canada et aux Etats-Unis, où elle compte un ou plusieurs abonnés.

UNE JOLIE BIBLIOTHÈQUE

S'l'on ajoute aux volumes de la *Revue* les quatorze ou quinze volumes donnés en prime depuis 1893, il se trouve que la *Revue* forme pour ses abonnés de la première heure, une assez jolie bibliothèque franciscaine qui leur aura coûté relativement peu et qui gardera perpétuellement une valeur actuelle et pratique. Et nous ne parlons pas seulement de livres comme *Les Vies de saint François*

d'Assise, de sainte Claire d'Assise, de Nos Saints franciscains ; comme les *Fioretti* ; comme les *Méditations Séraphiques* en cours de publication. Il est vrai que ces livres ne vieilliront pas et qu'ils seront toujours le miroir fidèle où les âmes franciscaines aimeront à contempler l'idéal de vie chrétienne présenté à leur spéciale imitation. Si l'Évangile demeure toujours jeune, toujours nouveau, toujours fécond, la vie des Saints qui est l'Évangile pratiqué et mis à notre portée par les hommes soumis comme nous au poids de la corruption originelle, la vie des Saints participe à cette pérennité de l'Évangile et on peut le dire surtout de la vie des disciples de saint François, le plus moderne des Saints.

Mais il s'agit de la *Revue* elle-même, et nous affirmons sans crainte qu'elle garde un autre intérêt que celui de la chronique, une autre saveur que celle du passé.

COUP D'OEIL

SUR LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

ET d'abord l'HISTOIRE DU CANADA FRANCISCAIN — et elle remonte à Champlain, aux premiers missionnaires Récollets amenés par lui en 1615 — se déroule dans son agréable variété : les origines, les persécutions, la renaissance, l'extension du premier Ordre ; le développement successif des fraternités du Tiers-Ordre ; leurs dénombremens et leurs érections canoniques, les visites, les élections, les faits principaux de leur vie, telle est principalement la matière des six ou sept pages de la *Chronique mensuelle*. A ce compte, soit en articles détaillés fournis par les secrétaires des Fraternités, (1) et par les visiteurs, soit en vues d'ensemble comme celle que tenta le

(1) Qu'il nous soit permis à ce propos de remercier ces dévoués collaborateurs que nous sont, en presque chaque paroisse, les secrétaires des Fraternités — qu'elles ne manquent point (car c'est surtout à nos chères sœurs que va notre invitation) de nous informer des évènements qui importent au Tiers Ordre : cérémonies extraor-

R. P. Jean-Baptiste, c'est un volume de 1200 pages publié sur ce sujet. Puis c'est aussi la VIE SOCIALE DU TIERS-ORDRE soit au *Canada*, soit à *Travers le monde* qui est relatée ; c'est la VIE DE L'EGLISE répercutée comme au cœur de son vigoureux organisme, que l'on trouve aux *Nouvelles de Rome*.

Après l'histoire, la LÉGISLATION DU TIERS-ORDRE tient une place majeure dans les vingt-quatre volumes de la *Revue*. On y trouve l'exposé de la sainte Règle tant au point de vue des individus qu'au point de vue des Fraternités, avec les diverses modifications et explications qui sont venues, au cours de ces 25 ans, appliquer la pensée générale de François aux besoins de la société actuelle, préciser la volonté de Dieu parlant par ses Vicaires Léon XIII et Pie X.

Toutes les difficultés de théorie ou de pratique qui peuvent naître au sujet de la Règle, ou à propos des obligations des Tertiaires ont été exposées, aplanies et résolues.

L'ESPRIT FRANCISCAIN, l'attitude de l'âme franciscaine dans la vie, à l'égard du prochain ou vis-à-vis de Dieu son Créateur et son Rédempteur n'a point été mal partagé dans cette collection d'articles presque sans nombre. Les vertus franciscaines, de la pauvreté à la mansuétude, de l'humilité à la paix ; les dévotions franciscaines, l'Immaculée, la Crèche, la Croix, l'amour séraphique, la réparation, ont été traitées, et souvent d'une manière définitive par les collaborateurs presque toujours anonymes de notre *Revue*, où l'on aime pourtant à retrouver ou à deviner dans les simples initiales les noms toujours populaires des PP. Jean-Baptiste, Fulcran, Désiré, Marie-Bernard, Ange... pour ne citer que ceux dont la modestie est placée sous le couvert de l'absence.

dinaires, messes solennelles, etc... Il en sera fait mention en son temps. Qu'elles n'oublient point non plus les frères et sœurs défunts ; — à ce point de vue, les Fraternités canadiennes des Etats-Unis sont d'un édifiant exemple.

CONCLUSION, VŒUX

NOUS pourrions après cet aperçu, long sans doute mais encore bien incomplet, de l'œuvre de notre *Revue* durant ces vingt-cinq années de son existence, remettre sous les yeux de nos lecteurs le programme que se traçaient en février 1884 les fondateurs de la *Petite Revue*, ou celui qu'en janvier 1891, lors de la reprise de l'œuvre par nos Pères, se fixaient les rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre*, ils se convaincraient que ce programme a été rempli de point en point et surtout que la pensée native qui dirigea M. J. J. Beauchamp et le R. P. Cazeau anime encore leur entreprise : *Répondre aux vues du Pape Léon XIII en facilitant à tous l'imitation de saint François d'Assise par la diffusion du Tiers-Ordre de la Pénitence* (Encyclique *Auspicato*). La *Revue du Tiers-Ordre*, nous n'en pouvons douter, a puissamment aidé nos prédicateurs et MM. les Directeurs des Fraternités à faire connaître, aimer, pratiquer la sainte Règle, à lui conquérir de nouveaux disciples, à lui conserver les sympathies anciennes, à unir les Fraternités par des liens de charité et d'émulation.

Elle continuera son œuvre, et Dieu aidant, ses progrès et nous avons l'espoir que cette année jubilaire sera le point de départ d'une diffusion plus large encore. Nous devons reconnaître, et nous le faisons, avec une profonde et sincère reconnaissance, que nos abonnés nous sont fidèles. Une fois qu'ils ont pris la *Revue*, ils ne l'abandonnent plus, et c'est le secret de notre progrès régulier, sans aucun mouvement de recul, depuis 25 ans. Toutefois on pourrait désirer une progression plus rapide, étant donné le nombre considérable des Tertiaires au Canada. Comme la *Revue* se consacre pour ainsi dire exclusivement aux choses du Tiers-Ordre, et met délibérément de côté tant d'autres matières intéressantes capables d'attirer les lecteurs, il semble juste que les Tertiaires en fassent plus spécialement leur lecture et que dans les Fraternités on ait à

cœur de la répandre parmi la généralité des membres. Ceux qui savent combien il y a de Tertiaires au Canada croient la *Revue* beaucoup plus répandue qu'elle n'est. Nous sommes obligés d'avouer que ne n'est pas la 6^e partie des Tertiaires qui la reçoit.

Une zélatrice fervente fait un vœu en faveur de la *Revue*, c'est que l'année jubilaire amène les abonnés au chiffre de 10 000. Il y a encore beaucoup à faire pour cela, mais ce n'est pas impossible ni surtout exagéré. Cette zélatrice n'y réussira pas seule, elle compte donc sur le dévouement de toutes ses sœurs et de ses frères. Quel joli bouquet de fête, chers Tertiaires, vous offririez à notre Jubilaire si, à la fin de sa vingt-cinquième année, vous lui apportiez 10 000 noms. Ce serait multiplier ses amis fidèles, élargir son champ d'action, agrandir son influence, répondre à son intime désir de faire connaître et aimer partout le Tiers-Ordre de saint François et par lui d'étendre sur les esprits et les cœurs, auprès des individus, dans les familles et la société tout entière, le règne de notre béni Sauveur Jésus-Christ. Fiat! Fiat!

LA RÉDACTION





Le prochain Chapitre Général



Ainsi que nous le promettons dans le dernier numéro de la Revue (1) nous publions aujourd'hui à l'adresse de nos RR. MM. Clarisses et de nos frères et sœurs du Tiers-Ordre régulier et séculier, les passages de la lettre encyclique du Rme Père Général qui sont de nature à les intéresser.



E premier Sexennat de notre ministère approchant de sa fin, il est de notre devoir de vous informer que la Congrégation Générale sera célébrée l'année prochaine (1909). Et comme cette même année ramènera le 700^e anniversaire de la fondation de notre Ordre Séraphique — nous vous communiquerons plus tard nos ordonnances touchant ce centenaire — il a été statué par notre Révérendissime Définitoire Général, aux séances du 24 octobre 1907 et du 9 juin 1908, que ce Chapitre serait tenu aux lieux mêmes où notre Séraphique Père saint François jeta, il y a sept siècles, les fondements de l'Ordre des Mineurs ; où par l'intercession de la Vierge, Mère de Dieu, il reçut le divin Esprit de la grâce et de la perfection ; d'où enfin, consommant le cours de son existence toute sainte, il prit son essor vers le ciel de gloire pour y recevoir la palme de l'éternelle vie.

« En conséquence, par la vigueur de nos présentes lettres, nous fixons au vingt-neuvième jour de mai de l'an 1909, vigile de la Pentecôte, la Congrégation générale de l'Ordre qui se réunira dans le Proto-Couvent de Sainte-Marie des Anges près Assise pour l'élection du Définitoire Général. »

Suivent en 18 articles la convocation des RR. PP. Electeurs, les ordonnances concernant l'accession au Chapitre, les documents à y présen-

(1) Janvier, 1909, p. 23.

ter, les élections etc. . . Puis exposant combien les travaux de la Congrégation sont graves et importants pour le bien, la ferveur et l'avenir de l'Ordre, le Rme Père Général ordonne que selon nos antiques coutumes et constitutions, des prières privées et publiques soient faites depuis Pâques jusqu'au jour du Chapitre, et principalement en la vigile de la Pentecôte, pour obtenir aux Electeurs la lumière d'En-Haut et l'abondance des grâces du Saint-Esprit. L'Encyclique continue ainsi :

« Nous exhortons aussi à joindre leurs suffrages aux nôtres les saintes moniales de l'Ordre des Clarisses, les Religieuses franciscaines soumises à notre juridiction ou à notre direction, et celles qui vivant sous la tutelle des Evêques, sont affiliées à notre Famille Séraphique : et de même les frères et les sœurs du Tiers-Ordre relevant de notre obédience. A cette fin les Supérieurs provinciaux auront soin de leur communiquer et expliquer les Présentes en ce qui les concerne.

Enfin nous vous prions de ne point cesser de répandre vos ferventes prières et pour notre Très Saint Seigneur le Pape Pie X Protecteur très aimant de notre Ordre, — que Dieu garde — en témoignage de gratitude pour ses immenses bienfaits à notre égard ; et pour nous-même qui du fond du cœur vous accordons à tous la Bénédiction séraphique.

Donné à Rome, de notre collège de Saint-Antoine, en la fête de Tous les Saints, le 1er novembre 1908.

L. † S.

FR. DENIS SCHULER qui supra



En Terre-Sainte

LES FRANCISCAINS MARTYRS (1)



L'ANNÉE 1342 est marquée dans les Annales de la Custodie de Terre-Sainte par le martyre de Frère Richard de Bourgogne, évêque, et de ses cinq compagnons, franciscains comme lui. L'un d'eux se nommait Frère Liévin et sa mort fut environnée de telles circonstances qu'elle mérite d'être racontée en détail pour l'édification des fidèles.

Français de naissance, Liévin avait fait ses études à Paris, alors, comme aujourd'hui, le foyer des lumières et de la civilisation. Il eut pour maître un religieux franciscain, Frère Adam, dont les contemporains ont loué la piété, la fermeté et le talent oratoire.

La précoce intelligence de l'élève n'échappa point à la perspicacité de son directeur qui cultiva avec soin cette âme où il voyait germer toutes les vertus.

L'admiration du jeune Liévin pour saint François l'attira irrésistiblement dans l'Ordre Séraphique. Il s'y fit remarquer par l'amour de la règle, le sentiment du devoir, le désir du sacrifice. Se livrant tout entier aux ardeurs célestes, il en manifestait les effets par le soin des âmes et toutes les œuvres de charité.

Docteur en philosophie et en lettres, profond théologien, néanmoins il refusa une chaire publique, les louanges épouvantaient son humilité ; il faisait d'ailleurs consister la vertu dans l'oubli des hommes et de soi-même. Il n'est pas étonnant que ce digne fils de saint François aspirât à visiter les Lieux Saints, à évangéliser les infidèles comme son Père Séraphique, prétendant comme lui à la palme du martyre.

Le désir est le père de la puissance, a dit un auteur fameux : Frère Adam partit pour la Terre-Sainte, l'occasion était providen-

(1) Voir la *Revue*, année 1908, pp. 113, 167.

tielle pour Frère Liévin qui obtint de ses supérieurs la faveur d'accompagner son maître vénéré.

Après un voyage long et pénible, nos deux religieux arrivèrent à Jérusalem, où ils furent reçus fraternellement au couvent du Saint-Cénacle.

Aucun endroit de l'univers ne pouvait parler aussi directement au cœur du bienheureux Frère Liévin que celui où Jésus célébra sa dernière Pâques avec les siens, leur lava les pieds, prédit la chute de Pierre et la trahison de Judas, se donna aux hommes à perpétuité par l'Eucharistie et consola ses disciples par la promesse du Saint-Esprit.

Frère Liévin, le front sur les dalles, adorait et contemplait ces saints mystères jour et nuit ; or, il advint qu'une nuit, pendant qu'il méditait, trois globes lumineux se posèrent sur l'église du Saint-Cénacle et provoquèrent l'attention des Sarrazins qui, voyant la persistance de cette lueur extraordinaire, crurent à un incendie et accoururent au couvent pour y porter secours.

Quel ne fut pas leur étonnement en entrant dans l'église avec les Franciscains de voir à une hauteur considérable du sol et dans une immense auréole de lumière le bienheureux Liévin en extase et tout entier à sa contemplation céleste ! Stupéfaits et ravis par un tel prodige, les musulmans proclamèrent hautement que leurs santons n'étaient pas capables d'en opérer de semblables.

Quelques jours après, le Serviteur de Dieu reçut l'ordre de se rendre en Egypte pour instruire et consoler les chrétiens du Caire. Il partit aussitôt ; arrivé au centre de l'Islamisme, il accomplit sa mission avec exactitude et dévouement ; mais son cœur d'apôtre en franchit bientôt les limites trop étroites. Comme Pierre en face du colosse romain, il voulait gagner tout le peuple à Jésus-Christ, au prix de son sang, au prix du martyre dont il ambitionnait la palme.

Ce noble désir devint son tourment ; le scrupule y entra : « Donner sa vie pour le triomphe de Celui qui a sacrifié la sienne pour la rédemption du monde est évidemment, disait-il, un acte de parfait amour ; mais l'exposer de soi-même, n'est-ce pas tenter Dieu, n'est-ce pas commettre un suicide ? » Et pour apaiser sa conscience, il se met à élucider ce problème dans un savant traité, qu'il soumit du reste au jugement de Rome. Entre autres questions, il pose celle-ci :

« Est-il permis à un chrétien d'entrer dans les mosquées pour y prêcher Jésus-Christ ? » S'appuyant sur l'autorité de certains Pères de l'Eglise et sur l'exemple de beaucoup de saints, il répond hardiment que oui. Et en confirmation de son opinion, il se rend un vendredi — jour désigné par le Coran pour la prière publique, — dans la grande mosquée où se trouvaient réunis le Sultan, environné de sa cour, les interprètes de la loi et tout le peuple.

Son entrée dans la mosquée fit sensation ; des yeux menaçants et terribles se tournèrent vers l'étranger qui, sous la réprobation générale, parut un moment décontenancé. Mais bientôt reprenant son sang-froid, il dit avec douceur : « Je ne viens pas chez vous pour vous troubler, mais pour vous sauver ; mon seul désir est de vous éclairer et de vous faire abandonner la loi impie de Mahomet pour vous ranger avec nous sous la bannière du Sauveur du monde. » Puis, s'adressant au Sultan, il lui dit : « O Roi, pourquoi consumes-tu ton temps en prières vaines : suis le Fils de Dieu qui t'obtiendra de son Père ce que tu lui demanderas ; allons, laisse une religion qui flatte les passions et les instincts pervers ; reçois le baptême du Christ pour n'être pas un jour, toi et ton peuple, condamnés aux peines éternelles. »

Le Sultan demanda à ses interprètes ce que le franciscain voulait dire, mais ceux-ci n'eurent pas le temps de répondre, car Liévin répéta son exorde en langue arabe, qu'il ignorait pourtant ; avec une logique, une éloquence qui ébranlèrent l'assemblée, il se mit à réfuter tout la fausse doctrine du Coran. Le Sultan, exaspéré de tant d'audace, ne put se contenir et s'écria : « Qu'il meure, ce chien qui insulte notre loi et profane notre temple par sa présence. » Mais se ravissant aussitôt sous l'empire d'une pensée qui venait de traverser son cerveau, il se fit aimable et caressant, offrant à Liévin honneurs et richesses s'il voulait rétracter ce qu'il avait dit : mais le Frère, sans s'émouvoir, lui répondit : « Pourquoi, Sultan, veux-tu m'offrir si peu, tandis que moi je te promets, si tu m'écoutes, des trésors qui ne peuvent s'épuiser et une gloire qui ne finira point ? »

Pendant la foule des mécréants s'agitait et des cris de mort se faisaient entendre ; d'un geste, le Sultan réprima cette effervescence et commanda le silence : « La misère extrême de ce malheureux, dit-il, lui a fait perdre la raison ; qu'on lui donne à manger, il recourra l'esprit en prenant des forces. »

Le Frère Liévin, en effet, faisait pitié par sa maigreur et sa pâleur ; les veilles, les austérités et les pénitences l'avaient défiguré au point d'exciter la compassion.

Le Sultan ordonna à l'un de ses serviteurs de conduire le Frère à une table où lui fut servi un repas exquis et copieux. Liévin prit le strict nécessaire et se retira dans la chambre qui lui fut assignée. Le lendemain, il se présenta au Sultan et développa son discours de la veille, en faisant ressortir la ridicule prétention de Mahomet, de vouloir enchaîner dans un rés:au tyrannique la libre évolution de l'esprit humain vers l'amélioration et la perfection de la société.

Le Sultan, quoique intelligent, ne voulant pas céder au savoir et à l'éloquence de ce pauvre, et ne sachant comment y répondre, se tira d'embarras en l'envoyant en prison.

Le jour suivant Liévin fut rappelé chez le souverain qui voulut savoir pourquoi il manifestait tant de haine contre la religion de Mahomet. « Pourquoi ? dit l'humble religieux, parce que je voudrais sauver ton âme. » Alors le Sultan rassembla les santons et les docteurs de la loi pour juger le téméraire qui prétendait renverser leurs croyances.

Frère Liévin fut accablé de questions et d'objections auxquelles il répondit avec clarté et conviction. Sa science et son intrépidité déroutèrent les docteurs musulmans qui, pour trancher une discussion qui tournait à leur désavantage, s'adressèrent à leur maître, en disant qu'il ne pouvait y avoir de miséricorde pour celui qui, non seulement méprisait le prophète, mais voulait ravir le peuple à ses enseignements et à sa domination.

Le Sultan, excité par cette déclaration de l'aréopage religieux, entra dans une violente colère, et, oublieux de sa dignité, saisit un bâton et s'élança sur le champion du Christ qu'il frappa impitoyablement ; mais Frère Liévin supporta les coups de bâton et les coups de pied avec la plus grande impassibilité. Il fut ensuite remis aux mains des exécuteurs de la justice qui le conduisirent, avec un grand déploiement de forces, sur la place publique où on lui coupa la tête, aux applaudissements de la foule fanatisée.

Frère Adam reçut la nouvelle du martyr de son disciple chéri avec admiration. Il avait voulu l'accompagner au Caire, mais le supérieur s'était opposé à un tel projet à cause de son âge avancé.

Or, un jour qu'il épanchait ses regrets devant le Seigneur, en

paroles brûlantes mêlées de larmes, le bienheureux Liévin lui apparut et lui dit : « Mon bon Maître, pourquoi regrettes-tu de ne pas avoir cueilli avec moi cette palme que désirait tant notre Père Séraphique ? Ne sais-tu pas que Dieu juge des intentions et qu'il agréé les désirs ? » Quelques jours après, il lui apparut de nouveau tenant en mains un livre volumineux et comme Frère Adam, étonné, lui demandait ce que contenait ce livre mystérieux, le saint en l'ouvrant lui répondit qu'il contenait les noms des Frères Mineurs qui avaient souffert pour la foi et en même temps il lui montra le sien. Frère Adam fut si consolé par cette révélation qu'il ne cessa de remercier jusqu'à sa mort le Dieu qui avait si miséricordieusement accompli son désir.

M. SODAR DE VAULX.

❖❖❖❖❖❖

Questions et Réponses

❖❖❖❖❖❖

1° QUESTION : *Les indulgences des Stations de Rome peuvent-elles se gagner seulement de minuit à minuit ou dès la veille au soir ? Peut-on les appliquer aux âmes du Purgatoire ?* — P. L. Tertiaire.

RÉPONSE : Ces indulgences ne peuvent être gagnées que le jour auquel elles sont fixées par le Missel Romain de *minuit à minuit*. (S: C. I., 7 mars 1678).

Vous pouvez les appliquer aux âmes du Purgatoire ; d'ailleurs, c'est dit expressément dans le catalogue des indulgences concédées aux Tertiaires.

2° QUESTION : *Peut-on attacher aux mêmes cordons le scapulaire de l'Immaculée-Conception et celui du Tiers-Ordre ?* — Une Tertiaire abonnée.

RÉPONSE : Oui, vous pouvez sans inconvénient attacher ces deux scapulaires aux mêmes cordons (1).

(1) Cfr le P. Moccheg, *Coll. Indulg.*, n. 865.







L'ÉTAPE AU DÉSERT

L. O. MERSON



L'Etape au désert



UN pays de tombeaux lugubre sentinelle,
Le grand sphinx contemplant de son œil sans prunelle
L'immobile désert où flottait l'ample nuit ;
Et ses flancs ensablés et son front lourd d'ennui
Recélaient le mystère impur des races mortes.

Or voici que sans peur, entre les griffes fortes
Et le poitrail massif du colosse accroupi,
Très lasse du chemin, la Vierge s'assoupit.
Sur son giron, bercé par son souffle paisible,
Jésus, le Dieu né d'Elle en notre chair passible
Le Verbe dont le nom soutient tout l'univers,
Et dont Joseph, tremblant de le voir découvert
Dût cacher le secret, Jésus dort.

La fumée

Du furtif campement se dissoud, consumée
Dans l'air moite. Et la brise apporte en gémissant
Au sommeil du Seigneur le cri des Innocents

Sphinx, où l'homme déchu, dans l'effroi de soi-même,
Avait symbolisé l'insoluble problème
Que déchiffrait son cœur, que traînait son destin
Du berceau douloureux au sépulcre incertain !
O Sphinx ! as-tu compris qu'à l'énigme inquiète,
Au pourquoi sans espoir de ta face muette,
Dieu, cette nuit, donnait Sa réponse et Son mot ? . . .
Et que l'enfant déjà soumis aux pires maux,
Qu'endormit sur ton roc la vierge poursuivie,
Était la Vérité qui délivre, et la Vie ?

H. M.-L.

Nouvelles de Rome

Le Pape et la France. — Le dix-sept novembre, le Souverain Pontife a reçu en audience les pèlerins français qui s'étaient rendus aux fêtes jubilaires.

Après les avoir félicités de la fermeté dans la foi qu'ont manifestée leurs compatriotes, après les avoir exhortés à s'unir de plus en plus dans la charité, SS. Pie X les a bénis en leur adressant ces paroles : « Retournez dans votre pays, et dites à vos compatriotes catholiques que le Pape les admire, qu'il est avec eux dans les douleurs, et qu'il espère bien être aussi avec eux dans le triomphe. »

Le Pape et la tempérance. — Recevant en audience particulière le Rme ministre général des Capucins, à la date du 7 octobre dernier, le Souverain Pontife a hautement approuvé et béni la croisade de tempérance entreprise en Irlande, à la requête des Evêques par les RR. PP. Capucins, confrères du célèbre P. Matthew et ses continuateurs dans l'œuvre de la régénération de la *Green Erin*. Il leur a permis d'établir partout, avec l'approbation des Ordinaires des confréries de tempérance semblables à celles qui existent déjà à Dublin et à Cork. Il a aussi enrichi ces confréries de nombreuses faveurs et indulgences.

Les Cardinaux. — La mort du Cardinal Mathieu, ancien archevêque de Toulouse, survenue le 26 octobre 1908, celle du Cardinal Salvador Casanas y Pages, évêque de Barcelone, survenue le lendemain et celle du Cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, porte à vingt le nombre des Cardinaux décédés pendant le Pontificat de Pie X.

Le Sacré Collège se compose actuellement de soixante-et-un membres. Un seul d'entre eux doit sa création à Pie IX ; quarante-cinq ont été créés par Léon XIII, les quinze autres par le Pontife actuel.

D'après la Bulle de Sixte-Quint, du trois décembre 1586, qui sert de constitution au Sacré-Collège, il y a soixante-dix titres cardinaux : soit six cardinaux évêques, titulaires d'un des six évêchés suburbicaires de la Ville Eternelle ; cinquante cardinaux prêtres et quatorze cardinaux diacres, titulaires d'un nombre égal d'églises ou

diacoïas situées à Rome. Les Cardinaux sont les conseillers du Pape, et se réunissent régulièrement en séances nommées consistoires et qui sont ou secrètes ou publiques.

Médaille commémorative. — Le Souverain Pontife a fait frapper en souvenir de son Jubilé une médaille particulière qu'il a fait transmettre à chacun des Cardinaux de la sainte Eglise par la Secrétairerie d'Etat.

Nos bienheureux. — Un tribunal ecclésiastique a été formé à Santa-Clara Collège (Californie) pour examiner la vie et la mort du Père Magino Catala, missionnaire franciscain en Californie.

Il s'agit d'introduire en cour de Rome son procès de béatification.

La Vénérable Jeanne d'Arc. — La béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc que la *Revue* de septembre dernier annonçait comme prochaine est maintenant fixée au 18 avril prochain ; dès à présent Mgr Gutlin, supérieur de l'église Saint-Louis des Français, s'occupe d'ériger à la future bienheureuse un autel avec statue de marbre dans cette église nationale de la France à Rome.

Des travaux semblables sont entrepris dans la Cathédrale d'Orléans dont les évêques se sont si activement employés à cette béatification.

La réforme de la Curie pontificale. La Bulle « *Sapienti consilio* » (1) ayant modifié les attributions des diverses Congrégations, il s'en est suivi une nouvelle nomination des consultants. Parmi ceux qui appartiennent à l'Ordre franciscain, quatre se sont vus attacher aux Congrégations récemment instituées, outre Son Em. le Cardinal Vivès, Frère Mineur capucin qui devient Préfet de la nouvelle Congrégation des Réguliers.

Le R. P. Jean Moraleda, autrefois consultant de la Congrégation du Concile est maintenant consultant de la S. C. des Sacrements.

Le T. R. P. Joseph Kaufmann déjà consultant de la Propagande, ainsi que le T. R. P. Patrice Panadero, ancien Procureur général de l'Ordre, passent de la C. des Evêques et Réguliers (supprimée) à la nouvelle C. des Religieux.

Le R. P. Bernardin Klumper est maintenu à la Congrégation du Concile.

Romans.

(1) Voir *Revue* de septembre 1908, p. 427.



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Conservation miraculeuse

L existe à Tolède un couvent de Clarisses qui porte le titre de *Sainte Isabelle des Rois*. Sa fondation remonte à l'année 1477 et elle est attribuée à la Vénérable Mère Marie de Tolède qui prit en religion le nom de Marie la Pauvre.

Elle était fille de D. Pedro Suarez de Tolède et de noble dame Juana Gusman, Seigneurs de la Pinta et chambellans de la Reine Isabelle la Catholique. Elle naquit à Tolède en 1437 et c'est à l'âge de 40 ans qu'elle fonda son couvent dont elle fut la première abbesse et où elle vécut 30 ans dans la pratique de toutes les vertus religieuses mais particulièrement de la sainte Pauvreté séraphique. Pleine de mérites, elle mourut en odeur de sainteté le 3 juillet 1507. Au martyrologe de l'Ordre il est dit d'elle, au cinq de juillet " *qu'illustre par sa naissance et ses admirables vertus, elle brille également de l'éclat des miracles.* "

Or depuis 402 ans son saint corps n'a point subi les atteintes de la corruption ; et le deux novembre 1903, par permission de l'Auxiliaire de l'Archevêque de Tolède, les religieuses du monastère qu'elle a fondé ont procédé au renouvellement des vêtements précieux dont elle est habillée.

Ceux qui lui furent enlevés sont conservés avec soin. C'est la 3^e fois depuis 31 ans qu'il est officiellement procédé à la reconnaissance du corps de la Vénérable conservé sous l'autel du chœur. Ces reconnaissances ont eu lieu en 1877 par le Cardinal Moreno, en 1885 par le Cardinal Ceferino Gonzalez et à la date sus-indiquée par Mgr Prudence Melo y Abalde, Evêque d'Olymno, Auxiliaire de l'Archevêque, assisté du T. R. P. Patrice Panadero O. F. M., Ministre provincial d'Andalousie, et de Don Martin del Castillo, Chapelain de la Communauté Procès-verbal a été dressé de cette reconnaissance juridique.

Nouveau Préfet apostolique

Le nouveau préfet apostolique de la Mission Franciscaine de Constantinople est le T. R. P. Ferdinand Parri, Frère Mineur italien de la Province des Marches.

Saint Benoît le Maure et l'Évangélisation des Nègres

Il vient de se former aux Etats-Unis une association dont le but est éminemment chrétien et social et qui s'est mise sous le patronage d'un saint frère convers de l'Ordre franciscain, saint Benoît de Philadelphie, surnommé le Maure à cause de son origine. Cette œuvre s'est donné la mission d'élever des sujets de couleur afin qu'instruits dans la science ecclésiastique, formés aux vertus sacerdotales, ils puissent être élevés à la prêtrise et dévoués à l'évangélisation de leur race, si étonnement multipliée dans la grande république américaine.

Au-dessus de tous les préjugés de race et de couleur, n'est-ce pas une digne application par l'Eglise de la vérité, que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu pour sauver tous les hommes, et qu'il n'y a, dans l'ordre de la Rédemption, *ni Juifs, ni Gentils, ni Grecs, ni barbares, ni esclaves, ni libres.* (Ep. aux Colossiens, ch. III. v. 11)

Prédicateurs franciscains

DANS ces mêmes florissantes provinces des Etats-Unis, des religieux de différentes nationalités sont employés à l'évangélisation des fidèles de leur langue.

A Boston, le Rme P. Général vient d'envoyer le R. P. Michel-Ange Draghetti, très renommé en Italie comme prédicateur. Il demeurera deux ans aux Etats-Unis en compagnie du Père Luc Nannetti, pour y donner des missions aux groupes nombreux d'Italiens qui y sont établis. Sur l'invitation de l'archevêque de Boston Mgr O'Connell, ils ont donné une mission à la Cathédrale avec un succès dont le prélat les a félicités publiquement. A la fin de novembre, ils prêchaient à Brooklyn avec le même fruit.

A Chicago, c'est aux Polonais que s'adresse le ministère de PP. Franciscains du Commissariat de cette nationalité. Durant un mois les PP. François Manel, Casimir et Antoine Wisniewski ont donné une mission au cours de laquelle 3700 personnes se sont approchées des sacrements. Le 10 novembre, l'Evêque Mgr Rhode confirma 524 personnes. On voit par là la prospérité de l'Eglise polonaise aux Etats. Un peu plus tard le même Père Antoine prêcha la retraite des étudiants du Collège polonais des saints Cyrille et Méthode à Détroit.

Antiques Missions franciscaines

NOS confrères du *Southern Messenger* et du *St Anthony's Messenger* font appel à la générosité de leurs lecteurs pour la restauration et la conservation de deux sanctuaires historiques : La *Mission Franciscaine*

de *San Antonio* et la *chapelle de San Juan de Capistrano*, au Texas, monuments du zèle des Frères Mineurs pour l'évangélisation de cette contrée, dans les siècles passés.

Châtiment horrible d'un impie

UNE Revue de la République Argentine, *La Perla del Plata* rapportait au mois de juin dernier un fait qui trouvera sa place dans une nouvelle édition de la « MORT DES PERSÉCUTEURS ». Le Dr Lorenzo Montufar, d'origine guatémalaïse, qui avait dû à ses violences et à ses blasphèmes une haute situation dans la Franc-Maçonnerie, termine ainsi une longue carrière d'impiété.

Il fut frappé de congestion cérébrale qui le laissa à peu près paralytique, stupide et dans un tel état qu'on pouvait le prendre pour une brute. Il vécut plusieurs années, nu, marchant à quatre pieds et se tenant en des postures que la décence ne permet pas de rapporter ; comme une bête fauve, il déchirait sa nourriture avec ses dents et ses rugissements répandaient l'épouvante.

Il ne fut pas possible à la famille de trouver personne pour le garder ; frappés d'horreur, tous se sauvaient et ne voulaient plus revenir ; ses propres enfants durent se constituer ses gardiens et ses serviteurs.

Plongé habituellement dans un délire désespéré il cherchait à s'arracher la langue, instrument de tant de blasphèmes et de mensonges et comme il n'y pouvait parvenir, il se déchirait les lèvres avec ses mains. La puanteur que répandait son corps était insupportable. Ainsi mourut ce corrupteur de la jeunesse.

Les francs-maçons proposèrent des explications à cet épouvantable état qui troublait, parmi eux, bien des consciences ; mais ils ne réussirent pas à dissimuler les terribles relations du crime et du châtiment et tous les témoins de cette horrible fin disent que Dieu n'attend pas toujours leur mort pour punir les impies blasphémateurs de son Nom et de son Eglise.

(*D'El Misioner. Franciscano*)

Les Franciscains aux Etats-Unis

DEUX de nos confrères ont célébré leur cinquantième anniversaire d'entrée en religion durant le mois de décembre dernier. L'un est le T. R. P. Justin Hilterman, Ex-Custode de la Province du Saint Nom de Jésus, et lecteur jubilé de S. Théologie. Allemand d'origine, il fut supérieur du Couvent d'Epinal (France) durant la persécution religieuse qui sévit sur sa patrie et que le nom de Kultur-Kampf a rendue célèbre : on sait que le Ministre Général actuel le Rme P. Denis Schuler et son prédécesseur le Rme P. Louis Lauer ont tous les deux fait partie

de cette communauté d'Épinal. Arrivé aux États-Unis en 1881, il fut appelé peu après à la charge de Custode qu'il remplit durant 3 ans. Depuis il s'est consacré à l'enseignement de la science sacrée.

L'autre est un frère lai, Fr. Adrien Wewer ; il est en Amérique depuis 1862. Il a été l'architecte de presque toutes les églises et les couvents de la Province du Sacré-Cœur à laquelle il appartient. Sa renommée a dépassé les limites de son Ordre, et d'autres religieux ainsi que des prêtres séculiers ont fait appel à son talent. Nous unissons nos vœux à ceux des confrères des vénérables religieux. *Ad multos annos.*

CANADA

Dans nos couvents

Québec. Un départ pour la Chine

POUR une moisson abondante, il y a, hélas, pénurie d'ouvriers : ah ! priez le Maître du Champ ! " Toujours aussi justifié, toujours aussi vibrant que le jour où, dix-neuf siècles passés, il jaillit des lèvres du divin Agriculteur, cet appel, comme une semence en bonne terre, tomba — Dieu sait quand — dans le cœur de deux des nôtres, le Père Arsène Mullin et le Frère Léon Bayle. Ce fut pour y germer, puis y lever bientôt, avec la rapidité d'une hâtive croissance, en désirs enflammés d'apostolat lointain. " Priez ! . . . " Ils ont prié : c'était beaucoup déjà. Ils résolurent de faire plus et mieux, et cette résolution, don d'eux-mêmes à titre de Moissonneurs évangéliques, fut ratifiée par le Maître. Pour l'un des deux *partants*, en quelques heures, Dieu avait mis la dernière main à l'œuvre de la préparation. Le matin même, sous les yeux d'une mère saintement heureuse, le Père Arsène se présentait au Pontife, et, de sa main, recevait au nom de Dieu, l'onction au parfum céleste, à l'éternelle empreinte. Du même coup, il était sacré Prêtre et Apôtre. Et c'est pour le féliciter de ce double honneur, féliciter aussi son courageux compagnon, que, le soir, une foule compacte emplissait nef et tribunes de notre chapelle, où planait, recueillie, l'émotion des grandes circonstances. Au Sanctuaire une sympathique couronne d'amis, prêtres et religieux, parmi lesquels le R. P. Deffrennes, des Missions-Etrangères de Paris, entourait les élus du Seigneur.

Après un Salut " à nos Martyrs ", le R. P. Gardien prononça le discours d'adieux. Ceux-ci jaillissaient d'un cœur de père pour des " fils bien-aimés " ; c'est dire qu'il furent touchants, touchants jusqu'au pathétique. Pourquoi nos frères partent-ils ? Pourquoi partent-ils en Chine ? La réponse à ces deux questions résume le discours. " Pourquoi partent-ils ? . . . pour continuer l'œuvre des Apôtres . . . Allez, avait dit le " Maître, parcourez tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature ;

“ allez, enseignez toutes les nations, et leur apprenez à garder les com-
 “ mandements que je vous ai donnés. Et investis de cette mission
 “ divine, les Douze s'en sont allés. Pauvres, ignorants, ils ont établi
 “ l'Eglise sur des fondements si solides que, malgré les forces de l'enfer,
 “ conjurées contre Elle, nous la voyons continuer, à travers les âges,
 “ l'œuvre de son divin Fondateur. Puis, ils ont versé leur sang à l'exem-
 “ ple du Sauveur. C'est ainsi que sont partis les Missionnaires de tous
 “ les siècles ; c'est ainsi que partent encore les Missionnaires de nos
 “ jours. Dans le même but, de la même manière, vous partez, mes chers
 “ fils, sans autre richesse que votre pauvreté. Que dis-je ? Vous emportez
 “ un trésor plus précieux que toutes les richesses de la terre : vous
 “ emportez votre crucifix, et votre crucifix vous tiendra lieu de tout . . . ”

“ Pourquoi partent-ils ? . . . pour imiter François d'Assise, et répondre
 “ à ses desseins. Ce n'est pas sans raison en effet, que l'on voit dans le
 “ Séraphique Patriarche, *l'homme catholique et apostolique par excel-*
 “ *lence* (1) lui qui avait fait sienne cette parole du Christ : Je suis venu
 “ apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il embrase le
 “ cœur des hommes ? ”

L'orateur donna ensuite à son auditoire un court aperçu historique des
 missions franciscaines ; il fut heureux de rappeler que les Frères
 Mineurs avaient été les premiers Missionnaires du Canada : “ C'est une
 “ gloire, dit-il, qu'il faut d'abord rapporter à Dieu mais que nous
 “ aimons à revendiquer. Ce fait m'explique la grande dévotion du peu-
 “ ple canadien pour saint François et sa vive et constante sympathie
 “ pour les frères et successeurs de ses apôtres. ”

Et s'adressant à saint François qui du haut du ciel contemplait cette
 pieuse cérémonie, il le pria de bénir le couvent de Québec, comme il
 avait béni le couvent d'où étaient partis les premiers martyrs de notre
 Ordre : “ Bénissez, ô Père Séraphique, cette maison ; que votre esprit
 “ y règne toujours, que vos vertus y fleurissent de plus en plus ; — bénis-
 “ sez ces chers partants ; qu'ils restent toujours et partout de vrais, de
 “ fidèles Frères Mineurs ; — bénissez ce peuple qui vous aime et qui
 “ vous est toujours dévoué dans la personne de vos fils. ” —

Puis concluant son discours par une troisième réponse : “ Pourquoi,
 dit-il, pourquoi partent-ils en Chine ? . . . C'est d'abord parce que les
 besoins y sont plus nombreux qu'ailleurs : deux chiffres seulement en
 donneront une idée : le Céleste Empire compte 430 millions d'habi-
 tants. Les neuf Vicariats confiés à notre Ordre ont une population de
 83 millions d'âmes ; sur ce nombre, il y a 150 mille catholiques et 65
 mille catéchumènes. Pour évangéliser des peuples si nombreux, on ne

(1) Liturgie franciscaine.

dispose que de 200 religieux Missionnaires et de 78 prêtres indigènes... — “ C'est aussi parce que les dangers y sont plus grands peut-être ; la terrible Chine, disait naguère un éminent évêque, but parfois du sang chrétien jusqu'à s'enivrer ; jamais, croirait-on, jusqu'à se désaltérer. ”

Et maintenant ils sont partis, les deux hérauts du Christ. D'autres, un jour, quitteront pour les rejoindre ce cher Couvent des SS. Stigmates, devenu, selon l'expression du R. P. Maximin-Marie, une pépinière d'ouvriers évangéliques. — Nous aimons à redire ici à ces frères aimés, le souhait qui leur était adressé dans une réunion intime : “ Au Révérend Père Arsène, sacerdoce plein de sainteté personnelle ; à lui encore et au cher Frère Léon, apostolat fécond pour la gloire de Dieu ! ”

Montréal. Première messe

C'EST à Montréal, sa ville natale, c'est au couvent de Montréal qui abrita sa jeunesse studieuse, c'est à l'église où il reçut le saint habit, où il prononça ses premiers vœux que le nouveau prêtre avait réservé l'honneur du premier sacrifice solennel qu'offraient ses mains récemment consacrées.

Le mardi, 12 janvier, en présence de sa pieuse mère, de ses parents et amis, en présence de la sympathique assistance des habitués de notre église conventuelle, le R. P. Arsène monta au Saint Autel. La messe de l'Epiphanie, de la manifestation de Notre-Seigneur aux nations, ne convenait-elle pas admirablement à la circonstance, et les paroles liturgiques ne s'harmonisaient-elles pas dignement avec les émotions inoubliables du futur apôtre de l'Orient ? Ce fut cette messe qu'il célébra et lui seul pourrait nous dire les intimes résonances, qui s'éveillèrent en son âme à la pensée que les Rois Mages dont il redisait la foi et la générosité étaient les prémices des nations qu'il allait évangéliser.

Dans un sermon plein d'enthousiasme le R. P. Dunstan publia la grandeur du prêtre et de l'apôtre qui va, au nom de Notre-Seigneur et par les mêmes moyens que lui : la parole, l'exemple, le sacrifice — annoncer le salut à toute créature. Après cette allocution, donnée en langue anglaise, le prédicateur la résuma en français et invita l'assistance à offrir à Dieu avec le nouveau prêtre un juste tribut de louanges et de gratitude.

Le Saint Sacrifice terminé et pendant le chant du *Te Deum* la Communauté vénéra les mains du nouveau prêtre et l'assistance se retira, émue de cette surnaturelle émotion dont le renouvellement n'efface jamais la sainte nouveauté.

Saint-Félix du Cap Rouge

LE R. P. Joachim-Jos., du couvent de Québec, a donné, les 20 et 21 décembre dernier, les exercices de la Visite à notre Fraternité. Si elle est petite par le nombre, nous sommes une quarantaine, du moins le R. P. l'a-t-il trouvée grande par sa ferveur et sa régularité.

Il eût aimé pouvoir donner le saint habit de la Pénitence à quelques postulants, le jour de la clôture des exercices. Néanmoins nous pensons que la bonne semence de sa parole n'est point tombée en mauvaise terre et que nous aurons le bonheur de la voir fructifier.

La réélection du discrétore à laquelle il a été procédé, a aissé Mde N. Everell à la tête de la Fraternité Sr N.

Sacré-Cœur de Shawenegan

LES 6, 7 et 8 décembre 1908, un Père Franciscain de Trois-Rivières était en cette paroisse, afin d'y donner les exercices annuels de la Sainte Visite. Tout fut contre lui : le temps, et les nombreux départs dans la population, qui plus qu'ailleurs, se déplace lorsque le travail ou les salaires font défaut. Toutefois, non sans beaucoup de courage, les fidèles essayèrent de remplir la jeune église paroissiale, et les Tertiaires présents suivirent généreusement les exercices. Le 8 décembre, 7 nouveaux revêtirent les livrées séraphiques et 34 firent leur profession. Malgré tout, sur les bords industriels de la " Petite Shawenegan, " il y a 83 Tertiaires, divisés en 2 Fraternités canoniquement érigées : celle des hommes sous la vocable de Saint François-Solano : celle des sœurs sous celui de Sainte-Catherine de Bologne. *Testis*

Saint Pierre de Shawenegan

TRÈS fidèlement chaque année le vénéré pasteur de notre paroisse fait venir un Père Franciscain pour la Visite canonique de ses Tertiaires.

Cette année, tertiaires et nombreux fidèles ont voulu profiter de l'occasion : les uns pour s'accuser de leurs manquements et renouveler leurs résolutions : tous pour entendre avec avidité la parole de Dieu.

D'ailleurs, l'occasion était si bonne ! Commencer ce triduum au soir même du 8 décembre, c'était lui assurer bon succès, car la Vierge bénigne " sait si bien dorer tout ce qu'elle touche " selon l'heureuse idée du Curé d'Ars !

Et le Père Visiteur de faire découler ses avis de la doctrine de l'Immaculée Conception. Après un théologique exposé du péché originel et de ses blessures funestes pour nos corps et nos âmes, après un tableau saisissant de la beauté de Marie exemptée par privilège de la loi de mort et de ses suites, le Père montra le sens et le but de la Règle du Tiers-Ordre qui fait de tous ceux qui l'observent, des immaculés et des saints, des chrétiens prudents mais forts, mortifiés mais vivants de la vie surnaturelle. Puis étendant et développant son thème, il nous montra dans l'éducation vraiment chrétienne des enfants, le moyen voulu de

Dieu de les préserver en partie des dangers si fréquents du monde et des passions. Enfin, jeudi soir nous avons été convoqués à une heure solennelle d'adoration prêchée devant le T. S. Sacrement. " Un fruit nous ayant séduits, un autre fruit nous vivifie : un fruit ayant tué Adam et sa postérité, un autre Fruit nous servira d'antidote et de contrepoison: Jésus Hostie, fils de Marie Immaculée ; comment le recevoir, le visiter, le consoler, comment dignement assister à la Sainte Messe ; "tels furent les enseignement de cette veillée eucharistique.

Et la clôture vint cueillir les fruits de ces trois jours trop courts. Le 11 décembre, dix hommes et jeunes gens prirent l'habit, deux faisaient profession ;

Chez les sœurs 35 novices entrèrent dans l'Ordre, et 21 faisaient profession ; ainsi nous sommes 200 tertiaires.

L'an dernier les sœurs virent leur Fraternité érigée canoniquement sous le vocable de Sainte-Elisabeth de Hongrie. Cette année, celle des frères le fut à son tour, sous le vocable de l'Apôtre Saint-Pierre.

Ministre : M. Hormidas Saint-Onge, Assistant : P. Juneau ; Maître de novices : G. Baril ; Discrets : O. Perrault, T. Desaulniers.

Puissent ces grâces reçues nous maintenir dans l'amour de Dieu, la fidélité à notre Règle, et convaincre les autres fidèles que le Tiers-Ordre n'est pas une chose à dédaigner !

Secrétaire

Lowell-Mass.

DU 22 au 25 novembre nous avons eu les exercices de la Visite canonique dans notre paroisse Saint-Louis de France, pour notre Fraternité Sainte-Marguerite de Cortone. C'est le R. Père Mathieu qui en fut le prédicateur ; deux fois par jour il nous expliqua la Règle et nous rappela notre devoir. Le 25, une touchante communion générale nous réunit toutes et le R. Père Visiteur nous donna, pour terminer, la Bénédiction Papale.

Sr Secrétaire





LES ANCIENS RÉCOLLETS LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



DERNIERS TRAVAUX EN CANADA



LEVÉ par ses Supérieurs à la charge de Commissaire Provincial pour la Mission du Canada, le Père D'Olbeau était devenu par le fait même le chef spirituel et légitime de l'Eglise canadienne. Dès son retour à Québec et durant les trois années qu'il passa encore dans cette mission il cultiva avec zèle cette Eglise et s'efforça de la faire progresser et grandir.

Un de ses premiers soins fut de préparer tous les colons à bénéficier de la grande faveur du Jubilé qu'il publia un mois seulement après son arrivée. « On en fit l'ouverture avec les cérémonies ordinaires dans la chapelle de Québec le 29 juillet 1618. Les Français s'y disposèrent avec toute la dévotion possible ; rien ne fut si édifiant que la piété avec laquelle on visita les stations que nos Pères avaient préparées par des petites chapelles en forme de cabanes ; aux environs de Québec. Les sauvages en étaient les spectateurs, et quoique sans discernement de foi, ils ne laissèrent pas de faire extérieurement les mêmes postures et cérémonies que les Français, et quelques-uns même d'entre eux, un peu plus avancés dans l'instruction récitaient les prières, en chantant avec nous de leur mieux. » (1) Cette grâce du Jubilé fut bien appréciée par les colons ; il eut lieu « au grand contentement et consolation d'un chacun, dit Sagard, pour être le premier qui se soit jamais gagné dans le Canada. » (2)

Sur ces entrefaites Champlain était repassé en France, accompagné par le Père Paul Huet qui était en Canada depuis le printemps de 1617. Il restait sur les bords du Saint-Laurent deux missionnaires prêtres, les Pères D'Olbeau et LeCaron. Celui-ci, qui devait être alors Supérieur de la petite résidence de Québec, désirait vivement porter

(1) Leclercq 1er Etabliss. de la foi. v. 1er p. 125-6.

(2) Hist. du Canada. éd. Tross. p. 62.

(3) 1er établiss. de la foi, vol. p. 127.

de nouveau ses pas vers les brebis égarées, vers les misérables enfants des bois. De son côté le Père D'Olbeau ne s'était pas ralenti, et le généreux missionnaire pensait toujours à ses pauvres Montagnais. Lequel des deux irait les revoir? Sur ce sujet éminemment apostolique « il se trouva, dit Leclercq, une sainte dispute entre les Pères Jean et Joseph ; » celui-ci gagna son point et partit pour Tadoussac, le 9 novembre 1618, accompagné d'un jeune Français et de quatre Sauvages. Il séjourna parmi les Montagnais jusqu'au mois de mars 1618.

Pendant ce temps, le Père D'Olbeau desservait les Français de Québec. A ce propos Leclercq fait remarquer qu'« on entretenait toujours le chant d'office, à Québec, surtout les fêtes et les dimanches, quoiqu'il n'y eût qu'un prêtre, que les Français aidaient, avec édification des Sauvages qui aimaient nos cérémonies. » (1)

En 1619 arriva un nouveau missionnaire, le Père Guillaume Poullain, « religieux d'une vertu singulière. » (2) Le Père Commissaire le dirigea aussitôt sur les Trois-Rivières, petite mission naissante que le Frère Pacifique Duplessis avait cultivée avec un zèle digne d'un apôtre. Ce bon Religieux étant passé en France avec le Père Huet, revint avec le même en Canada, mais pour y mourir, comme un brave, sur le champ de bataille. Le Père D'Olbeau l'assista à ses derniers moments, lui donna les secours de la sainte religion, reçut son dernier soupir et présida aux funérailles. Le Frère Pacifique décéda à Québec le 23 août 1619 et « fut enterré en la chapelle de Québec avec les cérémonies de l'Eglise. » (3) Il est la première victime immolée de cœur sur les rives du Saint-Laurent pour la conversion des indigènes de ces contrées.

L'œuvre la plus marquante que le Père D'Olbeau ait accomplie, en sa qualité de Commissaire, a été la fondation à Québec d'un couvent régulier de son Ordre et d'un séminaire. Durant le cours de 1619 des démarches eurent lieu en France à ce sujet, des aumônes furent recueillies, et finalement toutes les autorisations nécessaires furent envoyées au Père Commissaire. Celui-ci procéda au choix du terrain. « On choisit... un endroit situé à une petite demi-lieue du fort de

(1) 1er établis. de la foi. v. 1er p. 153.

(2) Leclercq. *ibid.*

(3) Sagard, *hist. du Canada*, Ed. Tross. 66.

Québec, où l'on faisait état de bâtir la ville (1)... Ce lieu représente une espèce de petite île, entourée de forêts naturelles, où passent et serpentent agréablement les eaux des sources claires et douces qui tombent d'une montagne voisine... Le terrain est gras, fertile, commode et aisé ; la vue grande, étendue et fort agréable ; l'air y est extrêmement pur et sain... » (2) La rivière passant près de là reçut alors le nom de Rivière Saint-Charles, qu'elle a conservé et que les Récollets lui imposèrent « en mémoire et à l'honneur de Monsieur Charles de Boues, grand Vicaire de Pontoise, père et fondateur de notre mission, par ses soins et ses libéralités. » (3)

Le Père D'Olbeau trouva moyen de faire faire un four à chaux, « qui leur servait merveilleusement pour adoucir les frais de notre bâtiment. » (4) Les matériaux furent réunis pendant l'hiver de 1619 à 1620 ; de sorte que le trois Juin 1620, le Père D'Olbeau posa et bénit solennellement la première pierre de l'édifice. Cette construction que notre Récollet ne devait pas terminer lui-même avait trente-quatre pieds de longueur sur vingt-deux de largeur, et avait deux étages. L'église, attenante au couvent fut achevée un peu plus tard et bénite le 25 mai 1621, mais le Père D'Olbeau n'était plus là.

L'année précédente un successeur lui avait été donné en la personne du Père Denis Jamay qui revenait prendre la direction de la mission commencée par lui. Les mêmes vaisseaux qui avaient amené le Père Jamay, ainsi que Champlain et son épouse, et le Père Georges le Baillif, durent ramener en France le Père Jean D'Olbeau. Il semble bien que celui-ci était déjà parti avant le milieu d'août 1620.

Le manuscrit d'Orléans que nous avons cité renferme sur le Père D'Olbeau un renseignement qui éclaircit ce point de sa biographie resté jusqu'à présent mal défini, à savoir : en quelle année il quitta le Canada ; d'après ce manuscrit, il faut conclure que ce fut en 1620. L'année d'après, il est maître des novices en France, ainsi que le témoigne le Père Enverte Paris, Récollet de la Province Sainte Magde-

(1) Leclercq, 1er établis, de la foi vol. 1 p. 156 157. — Le Fort et le château Saint Louis, par. Er. Gagnon, p. 2.

(2) Leclercq. *ibid.*

(3) *Idem. ibid.*

(4) Sagard, *hist. du Canada*, éd. Tross. p. 67.

leine. Celui-ci affirme en effet que le Père d'Olbeau a été son « Père Maître de noviciat en l'année 1621. » (1)

De plus, le Père Jean D'Olbeau en quittant le Canada emmena avec lui « un petit sauvage de douze ou treize ans » dit le manuscrit d'Orléans. Or c'est de ce sauvage que parle le Père Denis Jamay dans sa lettre du 15 août 1620 et dont il dit : « Nous nous sommes contentés d'un jeune enfant âgé de douze ans, lequel nous avons envoyé en France par l'un de nos Pères, qui le donnera à quelque personne pieuse pour le faire instruire. » (2)

Le manuscrit d'Orléans raconte ainsi le départ du Canada du Père d'Olbeau : « Ayant ainsi travaillé quelque temps à cultiver cette jeune vigne du Seigneur et ayant laissé toutes les marques d'une conduite prudente, d'une charité parfaite et d'une patience invincible, il repassa en France chargé d'un butin précieux. » Le Père D'Olbeau ne revint plus dans la Nouvelle-France.

Quant au petit sauvage, il le « fit baptiser dans l'église cathédrale d'Angers après l'avoir instruit dans la foi. » (3) Voici l'acte de son baptême que nous empruntons d'un article de Mr. le Dr. N.E. Dionne sur ce sauvage. (4)

« Baptême d'un sauvage du pays de Canada, appelé la Nouvelle France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent qui est la nation des Mango-Geriniony, qu'on appelle le Pastre-Chouen, qui signifie en français Passe-Rivière, lequel aurait été amené par Frère Jean D'Olbeau, Récollet de la Baslotte (sic), près cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foi par le Sieur Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal, député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant seigneur Messire Pierre de Rohan, gouverneur au pays et comté du Maine ; marraine haute et puissante et vertueuse dame Antoinette de Bretagne, femme et épouse dudit sieur prince, lesquels ont nommé le dit sauvage que le dit Jean D'Olbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de la dite nation, Pierre-Antoine. »

Ce sauvage appelé par *les Relations* des Jésuites Paste de Chouan

(1) Manuscrit d'Orléans.

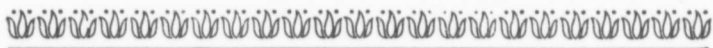
(2) Sagard, hist. du Canada, vol 1er, Ed. Tross. p. 72.

(3) Manuscrit d'Orléans.

(4) Bulletin des Recherches historiques, Lévis, avril 1907. p. 120 et ss.

apprit le français pendant son séjour en France, puis revint en Canada avant 1629. En France il fut toujours excellent chrétien, mais rendu à sa famille, pour réapprendre sa langue maternelle presque oubliée, il contracta de nouveau plusieurs mauvaises habitudes des sauvages. Avec *les Relations* on a des traces de ce néophyte du P. D'Olbeau jusqu'en 1633. Depuis lors, plus rien sur Pierre-Antoine Paste de Chouan, et l'on ignore s'il persévéra dans la foi, a écrit le Dr. Dionne, dans l'article précité que nous avons simplement analysé. (à suivre)

FR. ODORIC-M., O.F. M.



Les Missions franciscaines



SAPPORO

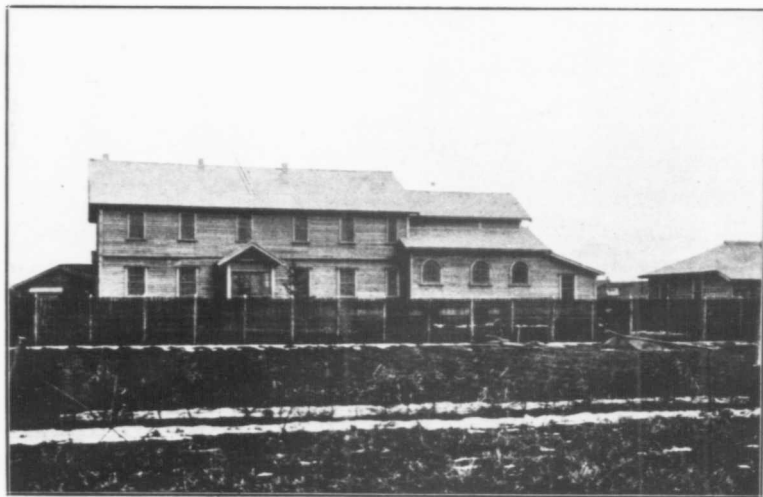
Bénédition de la chapelle

Nous extrayons d'une lettre du R. P. Pierre Gauthier les détails suivants concernant la bénédiction de la chapelle du nouveau couvent de nos religieux.



RACE au goût et à la généreuse activité de nos sœurs Franciscaines, notre modeste chapelle avait un grand air de fête quand Mgr Berlioz arriva au couvent le mercredi onze novembre. Il ne se trouva pas seul à profiter de notre hospitalité : deux missionnaires, l'un de l'Hokkaïdo, l'autre d'Otaru, vinrent à leur tour. Le R. P. Prieur de la Trappe de Tobetsu, près d'Hakodaté, se rendit aussi à notre invitation, et il ne fut pas le moins remarqué, avec son étroite couronne monastique et sa coule blanche : il y a donc en Occident d'autres religieux que les Franciscains ! grand sujet de commentaires pour ce peuple enfant qui ne laisse rien passer !

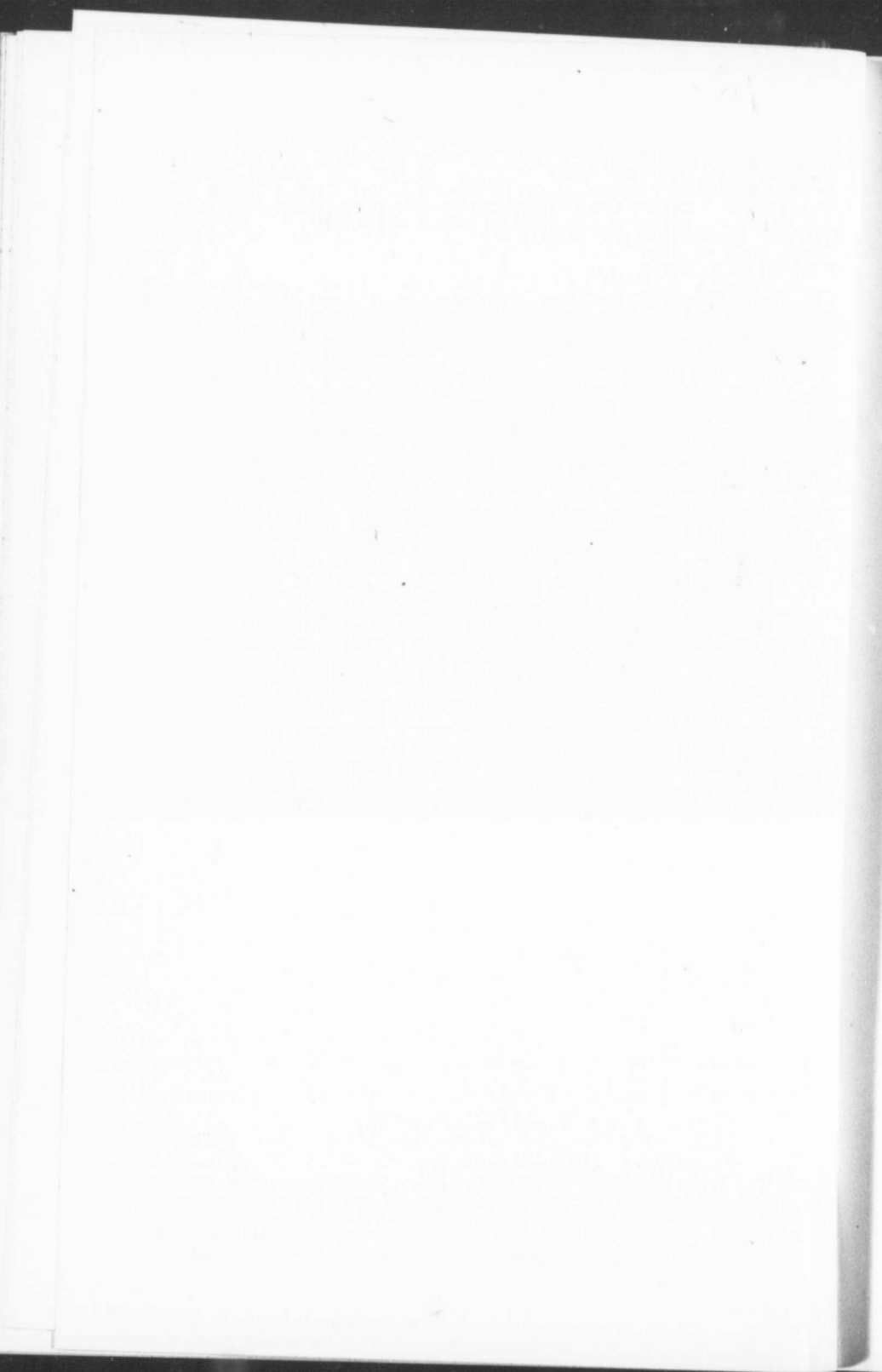
La neige, qui le lendemain 12 novembre couvrait le sol, fit de notre cérémonie une fête d'hiver ; elle ne servira pas peu à la rendre



NOUVEAU COUVENT DES FRANCISCAINS A SAPPORO. JAPON



MAITRE AUTEL



mémorable : il est inouï, paraît-il, qu'elle tombe de si bonne heure et qu'elle dure.

Selon le rituel, la procession organisée fit le tour de l'église, puis y entra au chant des litanies. Une cinquantaine de chrétiens suivirent et assistèrent à la messe pontificale qui fut chantée : c'était apostolique et émouvant ! Mgr Berlioz avait pour prêtre-assistant le R. P. Wenceslas, pour diacre et sous-diacre les missionnaires d'Asahigawa et d'Otaru, pour cérémoniaire celui de Sapporo. Une dizaine de chrétiens s'approchèrent de la sainte Table.

Au dernier moment, on s'aperçut qu'il manquait un trône pour le Pontife ! Vite, de sept ou huit planches frère Gabriel bâtit une charpente, les sœurs franciscaines la parent, et voilà un trône ! « Il est admirable, votre trône, s'écrie un missionnaire sujet aux *à peu près* : il est même *ad-miracle* ! » La cérémonie se termina par la bénédiction du très saint-Sacrement et le *Te Deum*.

De fraternelles agapes nous réunirent au réfectoire du couvent et pendant le repas le R. P. Wenceslas remercia avec effusion Sa Grandeur. L'émotion qui faisait trembler sa voix disait mieux que des paroles la reconnaissance de son cœur et de nos cœurs. Mgr Berlioz n'en voulut rien conserver ; il renvoya, avec son humilité bienveillante, tous nos remerciements au bon Dieu. Pour lui il était trop heureux d'avoir été son instrument pour le retour de l'Ordre franciscain dans ce Japon qu'il a fertilisé de son sang : « Le voici ressuscité, non pas après trois jours, mais après trois siècles ! que Dieu en soit béni : croissez et multipliez-vous, » dit-il en terminant.

Mgr ne nous quitta que le lendemain, après qu'il eût consacré une pierre d'autel et dit la sainte messe.

Ah ! quand la masse du peuple sera capable d'assister aux cérémonies de notre sainte liturgie, il y aura pour le ciel et pour la terre des spectacles imposants de piété et de religion. Car les Japonais se prêtent volontiers à ces manifestations et leur ferveur, dès qu'ils sont chrétiens, en est sans conteste le plus touchant ornement. Ajoutez qu'ils ne savent pas compter avec les mille détails qui arrêtent chez nous ceux qui veulent à la fois servir Dieu et leur aises.....

LETTRE DE L'ALBERTA

« **L**E mois d'octobre est dans l'Alberta ensoleillée un des plus beaux mois de l'année. Ils ont pu s'en rendre compte les nom-

breux prélats et prêtres venus de la Province de Québec aux fêtes de Saint Boniface qui ont continué leur voyage jusque dans notre Province. Ils ont été ravis et enchantés de ce qu'ils voyaient et entendaient dans ce Nord-Ouest qui est le bout du monde pour les gens de Québec.

« Mais plus agréable encore a été pour les Franciscains de Fort Saskatchewan cette arrivée de l'automne. Il nous ramenait, en effet, notre Supérieur parti pour le chapitre de Québec depuis le mois d'août et avec lui notre T. R. Père Provincial qui venait pour la première fois visiter ses enfants de l'Ouest. Tous deux avaient pris part aux grandioses et touchantes démonstrations du 4 octobre à Saint-Boniface et nous arrivaient tout pénétrés des plus belles espérances pour l'avenir de nos vastes régions.

« Notre vénéré Évêque, Mgr Legal attendait d'ailleurs le Père Provincial pour ouvrir un plus vaste champ à notre zèle. Jusqu'alors nous n'avions en espérance, au Fort Saskatchewan, que la petite chapelle de Notre-Dame des Anges, la *Portioncule*, quelque chose de bien petit, vu le nombre restreint des catholiques qui habitent cette petite ville. Mais Monseigneur avait des vues plus grandes et dès sa première rencontre avec le Père Provincial à Saint-Boniface : « C'est Edmonton-Est, dit-il, qui vous attend ; déjà il s'y est formé un groupe de catholiques et il s'agit d'y commencer le service religieux sans plus tarder, car cette partie de la ville vous est réservée. » Saint François allait donc sortir de sa Portioncule pour avancer dans le monde.

« Continuant son voyage vers l'Ouest et venant faire à sa jeune communauté la première visite de son nouveau provincialat, le T. R. Père Colombar ne pouvait manquer de visiter l'endroit de la fondation à faire, de s'informer du nombre et de la nationalité des catholiques qui l'habitent. Il n'y avait pas foule : 25 en tout et bien comptés : irlandais, allemand, canadien, français etc.

« On décida une entrevue du missionnaire avec les principaux catholiques. Elle eut lieu en effet, le 21 octobre, et il fut entendu que l'on commencerait par un service mensuel à dater du mois de novembre. La fête de la Toussaint, premier dimanche du mois, était un jour tout désigné, pour la première messe sur ce nouveau Calvaire. Ce jour-là encore les larmes perlèrent dans les yeux, la joie inonda plus d'un cœur tandis que les Saints et les Anges louèrent

Dieu et son Fils Jésus-Christ qui trouvaient sur terre un nouveau tabernacle.

« Jusqu'à présent les édifices de la place étaient : le Packing house, immense manufacture de conserves de viandes qui vient de se bâtir et qui constitue le centre d'attraction de tout le reste, alentour une maison de pension, un temple méthodiste, un hôtel et quelques baraques ou tentes. Désormais il faudra compter par dessus tout : la mission saint François d'Assise. Saint François d'Assise tel est en effet le titulaire de la fondation d'Edmonton-Est, surnommé Packing Plant ; ce titulaire a été réservé religieusement par Sa Grandeur aux Enfants du séraphique Père. C'est donc avec la reconnaissance la plus vive que la *Revue* se joindra à nous pour remercier Monseigneur de cette double délicate attention envers l'Ordre franciscain et c'est avec la confiance la plus entière dans la Providence que nous entreprenons cette autre fondation, seconde en date mais première en importance, dans l'Ouest canadien . . . » B.-M.


Départ de missionnaires

Mgr Amand Bahlmann O. F. M., évêque titulaire d'Argos et prélat *nullius* de Santarem, dont nous avons annoncé la nomination et la consécration, (1) a récemment quitté l'Allemagne emmenant avec lui une vingtaine de Franciscains de ce pays que ses instances ont décidé à le suivre dans sa vaste mission.

— Le sept novembre trois franciscains espagnols sont partis pour le Chan-Si Septentrional, l'un des vicariats confiés à notre Ordre en Chine.

(1) Voir *Revue*, année 1908 pp. 428 et 478.





Soeur Véronique des Cinq-Plaies

Clarisse, autrefois de Saint Roch de Québec



SEIGNEUR, faites qu'à notre dernière heure, nous nous élevions, sur les ailes de votre amour, jusqu'au lieu de notre repos. « Celle qui écrivait ces lignes, quelques jours après avoir sacrifié pour Jésus ses plus chères affections, n'est autre que Soeur Véronique des Cinq-Plaies, dont notre *Revue* de décembre annonça le décès, survenu le 28 octobre au monastère des Clarisses de Nazareth (Palestine). Qu'il nous

soit permis, pour l'édification de nos lecteurs, de les entretenir un instant de cette humble et sainte religieuse, qui en peu de temps gravit les plus hauts sommets de la perfection, et s'éleva, sur les ailes de l'amour divin jusqu'au lieu de l'éternel repos, le Ciel tant désiré !

Philomène Emond naquit le 2 janvier 1875 à Québec, d'une famille très honorable et profondément chrétienne. Sous l'œil vigilant de sa pieuse mère, elle fit de rapides progrès dans la véritable science, celle qui consiste à aimer Dieu de tout son cœur. Elle gardera toute sa vie le charme ineffaçable de cette éducation première : « Comment vous dire ma reconnaissance, écrira-t-elle, à vous, chère maman, qui la première m'avez appris sur vos genoux à prononcer le nom béni de *Jésus*, m'enseignant à aimer Celui qui aujourd'hui fait toutes mes délices, et à craindre tout ce qui pourrait le contrister ? » Les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à qui fut confié le soin de maintenir et de développer ces heureuses dispositions, trouvèrent la tâche facile ; et aujourd'hui encore, elles ne tarissent pas d'éloges sur la docilité, la douceur et surtout la piété de leur élève. Et les personnes qui l'ont connue enfant et jeune fille, s'accordent à dire qu'elle gagnait de prime abord toutes les sympathies par la simplicité de ses manières, l'aménité de son caractère et sa grande bonté d'âme, qui ne lui permit jamais de voir aucune souffrance sans y compatir et sans chercher à la soulager.

Cependant le temps était venu pour la jeune fille de décider la grave question de la vocation. Longtemps elle pria, n'ayant d'autre désir que de faire la volonté de Dieu ; elle réfléchit, hésita et consulta. Dieu, sans doute, la voulait donner en exemple aux épouses comme Il en avait fait le modèle des jeunes filles chrétiennes : elle consentit à s'engager dans les liens du mariage.

Mademoiselle Emond avait trouvé en M. Adalbert Martel un époux digne d'elle, « un mari, dira-t-elle plus tard, que j'ai toujours aimé ten

drement, car il sut captiver mon cœur par ses vertus, et il répondait à mes désirs : aimer Jésus, faire uniquement sa sainte Volonté. » Dieu daigna bénir leur union. — Mais qu'est-ce que le bonheur sur la terre ? quand il brille, n'est-il pas l'éclair précurseur de l'orage ? M. Martel, miné par un mal implacable, mourait de la mort des justes, seize mois après son mariage ; et huit jours plus tard, en la fête de l'Immaculée Conception (8 décembre 1901), il venait, selon la promesse qu'il avait faite à sa femme sur son lit de mort, chercher pour le Paradis leur unique enfant. La jeune veuve restait seule au foyer vide.

Seule ? non, Dieu était là. Madame Martel avait héroïquement accepté le dur sacrifice de la séparation : bien que son cœur fût brisé de douleur, elle avait compris que c'est le même Dieu bon qui donne et qui reprend ; et c'est avec une docilité d'enfant reconnaissante, qu'elle s'inclina sous la main de Celui qui châtie davantage ceux qu'Il aime le plus. « Dégagée des liens d'un amour mortel » et libre de toute entrave, elle résolut de suivre l'attrait irrésistible de son cœur, et de « ne plus aimer désormais que Dieu et en Dieu. » Et le Seigneur eut pour agréables les saintes dispositions de sa servante : Il se plut à la combler dès lors de grâces toujours nouvelles et toujours plus précieuses ; Il se donna Lui-même à celle qui voulait être à Lui sans partage et sans réserve.

La vie de Madame Martel, pendant les quatre ou cinq années de son veuvage, peut se résumer en peu de mots : vie de prière continue et d'union intime à *Jésus* son unique Bien-Aimé ; vie de dévouement à sa famille, à ses pauvres, à ses malades, à ses œuvres, (1) dévouement poussé jusqu'à l'affaiblissement de ses forces et l'oubli complet d'elle-même. Vie en apparence presque inutile parce qu'elle passait sans bruit et que l'humilité en réglait tous les actes, mais en réalité d'une fécondité remarquable, parce que le zèle bien entendu de Dieu et des âmes ne laissait point de repos à cette âme éprise d'amour et de sacrifice... Que de faits édifiants, tels qu'on n'en rencontre que dans la vie des saints, mériteraient d'être ici rapportés !

Les témoins journaliers de son dévouement inlassable et aux formes si multiples, les personnes qui la voyaient à l'église profondément recueillie et absorbée dans ses colloques muets avec son Dieu, les gens mêmes qui la rencontraient pour la première fois ; tous, subissaient le charme indéfinissable et l'influence toute salutaire que cette veuve selon saint Paul exerçait à son insu. Sa seule présence était une prédication, et l'on ne pouvait s'empêcher de penser en la voyant : « C'est une personne du bon Dieu, c'est une sainte ! »

Comme elle souriait finement de ceux qui osaient lui dire qu'elle était

(1) Nous aimons à rappeler que Madame Martel, en bonne tertiaire, s'employait avec un grand zèle à la diffusion de cette *Revue du Tiers-Ordre*.

une sainte ! Ah ! sans doute, elle ne pouvait pas ne pas reconnaître les grâces de choix dont elle était comblée ; mais cette constatation, loin de l'élever à ses propres yeux, ne faisait que la rendre plus craintive et plus humble encore. Elle se croyait si indigne de la miséricorde divine ! elle avait si grande peur, soit d'être dans l'illusion, soit « d'être infidèle à Jésus ou de lui faire la moindre peine ! » Elle ne voyait en elle que misère et impuissance ; et autant elle était prompte à louer ou à excuser les autres, autant elle se jugeait elle-même avec une extrême sévérité. Cependant la pensée de la miséricorde du Seigneur, même au milieu des luttes les plus opiniâtres qu'elle eut à soutenir contre sa pauvre nature, ne manqua jamais de la rassurer et de la reconforter. « Je me sens très indigne de ces faveurs, dit-elle dans ses lettres ; mais Dieu se sert de moi pour montrer son immense miséricorde ; c'est elle qui me pousse malgré tout à le désirer davantage. » — Les lignes suivantes achèveront de nous révéler l'état de son âme à cette époque : « Mon cœur est trop petit, il ne peut plus répondre à l'amour de Jésus qui augmente en mon âme. . . . Mon cœur sent une pression si forte que ma nature s'en ressentant me fait verser d'abondantes larmes. . . . Maman va s'apercevoir que j'ai pleuré : la raison, si elle savait, c'est que je cherche Dieu. . . . C'est comme si mon âme voulait se faire un passage pour voir l'objet de son amour. Elle aime Dieu plus que moi : c'est un combat incessant entre les deux êtres. Coûte que coûte, la nature se soumettra ; à son tour de souffrir tous les tourments ! car, avec la grâce de Dieu, mon âme ne cédera pas sa cause ! » Et la nature, traitée en ennemie, mortifiée par d'effrayantes austérités, dut en effet se soumettre ; l'âme, victorieuse, demeura maîtresse d'être toute à Dieu.

Cependant, à cette âme de plus en plus « sensible à l'amour divin, » de plus en plus embrasée du désir « d'expier, de réparer, de s'immoler à la gloire de son céleste Epoux, » il sembla que le sacrifice n'était pas encore assez complet. Afin de pouvoir s'écrier avec l'Apôtre : « Rien ni personne ne pourra me séparer de l'amour de mon Dieu, » afin d'être hostie avec Jésus et comme Lui, Madame Martel résolut de mettre une barrière infranchissable entre elle et le monde, et de quitter pour Dieu sa famille, son pays, ses plus légitimes affections. — Le 19 mai 1906 fortifiée par cette parole d'adieu d'une mère digne d'une telle fille : « Va, mon enfant, je suis heureuse de te donner au bon Dieu, » elle quittait son cher Québec pour aller en la terre lointaine que Dieu lui avait montrée, pour s'enfermer dans le monastère des Clarisses de Nazareth.

« Quelle secousse terrible à la nature, écrit-elle à propos de cette séparation d'avec les siens. . . . Je sentais toutes les fibres de mon pauvre cœur se briser une à une ! mais mon âme tout en souffrant triomphait, et j'étais heureuse de me donner au bon Dieu. »

Si le sacrifice a ses amertumes, il a donc aussi ses joies : le monde ne les connaît pas et ne peut pas les connaître ; elles n'en sont pas moins réelles et surabondantes. Toutes les lettres de la postulante et de la novice en témoignent : « Enfin, je suis dans cet asile de Nazareth tant désiré !... Mon âme est dans la joie... tout de suite elle a goûté le bonheur de la solitude... Vivre sur ce sol dont la sainte Famille a sanctifié tous les endroits, où mon Bien-Aimé a passé presque toute sa vie, vivant dans la solitude... Oh ! quel contact ! la vie solitaire des Clarisses avec la vie solitaire de la sainte Famille !... Cher Nazareth ! comme il fait bon d'y vivre ! fasse le Ciel que je sois digne d'y mourir ! » Son vœu devait se réaliser bientôt.

« J'aime la vie de Clarisse de plus en plus chaque jour, dira-t-elle encore. Je constate que mon âme est dans son élément... Je goûte un bonheur qu'aucune langue humaine ne saurait définir... » Et comment pourrait-il en être autrement ? elle possède Celui qu'elle aime, elle jouit de Celui qui est l'Auteur de toute joie, elle ne le quitte pas ! « J'ai passé la journée entière avec mon doux Jésus... Je n'aurais pas voulu paraître ennuyée d'une aussi belle compagnie, lui, ce Bien-Aimé, si bon, si prévenant pour moi... Dans un cœur à cœur amoureux, Jésus semblait vouloir me comprendre et accéder à tous mes désirs. »

Jésus vivait et agissait librement en elle, son action suave et fort était comprise : et sœur Véronique travaillait sans relâche, dans la solitude du cloître, à « façonner son âme pour le ciel » ; elle allait de vertu en vertu, se laissant conduire par « les douces voies de l'Abandon et de l'Amour. »

Il ne faudrait pas toutefois se faire illusion, et croire qu'il n'en coûtait rien à cette âme généreuse pour avancer ainsi dans la perfection.

« Sous les fleurs qui seules paraissaient au dehors, Jésus cachait ses épines... Il voulait que son Epouse fût une épouse crucifiée. » Et le surlendemain de sa profession, faite le 2 mai dernier, à peine consacrée irrévocablement à Dieu par les saints vœux de religion, sœur Véronique entraît à l'infirmerie pour n'en plus sortir : c'est là qu'elle acheva de subir les épreuves par lesquelles Dieu a coutume de purifier et de sanctifier ses meilleurs serviteurs. Elle souffrit dans son corps et dans son âme, jusqu'au brisement complet de la nature, jusqu'à l'entier anéantissement de sa volonté propre ; mais dans ce long et douloureux combat entre l'âme éprise de souffrance et la nature mécontente, l'âme demeura toujours unie à son Bien-Aimé, confiante et parfaitement abandonnée aux divins vouloirs. Elle ne savait rien refuser à son céleste Epoux. Son confesseur de Nazareth l'atteste lui-même ainsi dans une lettre récente : « Je crois qu'elle avait répondu de toutes ses forces à l'appel divin. Jésus la voulait, et certes elle était à Lui

Sœur Véronique était prête : elle n'avait plus qu'à attendre paisiblement le jour où il plairait au Seigneur de transplanter aux célestes régions du printemps éternel cette plante privilégiée de son amour. C'est ce qu'il fit le 28 octobre. Pendant la messe de communauté, au moment même de la communion de ses sœurs, et après une douce agonie de quelques minutes, sœur Véronique laissait une vie périssable qui n'avait été pour elle qu'un acte ininterrompu d'amour, et sa belle âme trop longtemps captive s'envolait radieuse vers le ciel, sa vraie Patrie : là Jésus, l'unique objet de ses désirs, l'attendait pour la couronner et se donner à elle dans les ineffables délices de la communion sans fin des élus.

Puisse ce bonheur être le nôtre un jour ! La chère sœur dont nous avons d'une plume inhabile essayé de rappeler les vertus, aimait à répéter : « Du haut du ciel, je me ferai la messagère de Jésus vers ceux que j'ai aimés ! » Qu'elle daigne aussi se faire notre messagère, et nous obtenir à tous d'être, à son exemple, de vivantes images du Christ sur la terre, afin de nous retrouver tous un jour au Ciel !

Communiqué



Reconnaissance au bon Frère Didace



Saint-Laurent. Man.

le 28 décembre 1908.

Au R. Père C.-M. — Montréal.

HUEILLETZ, s'il vous plaît, me pardonner le retard que j'ai mis à vous écrire. Pourtant c'est vous qui avez eu la charité de venir me visiter à l'hôpital et m'avez fait l'heureuse suggestion de m'adresser au Frère Didace par une neuvaine en son honneur.

Avec l'espérance que vous voudrez bien m'absoudre de mon ingratitude impardonnable, je vais donc vous raconter les circonstances miraculeuses de ma guérison que j'attribue à l'intercession du bon Frère Didace et au secours de vos charitables prières. J'aurais dû vous faire ce rapport immédiatement après avoir été guérie ; mais j'espère que le bon saint Frère Didace ne m'en tiendra pas un compte trop sévère, je n'en accuse que ma négligence.

Après l'amputation de mon premier doigt j'avais la main en très mauvais état ; la chair qu'on avait enlevée sur une autre partie de la main pour recouvrir l'os qui était à découvert par suite de l'opération, s'est corrompue. J'avais toute la main insensible, je ne pouvais faire aucun mouvement, les ongles n'avaient depuis un mois aucune croissance ; tous ces signes me faisaient craindre de perdre la main.

Le dimanche que vous êtes venu à l'hôpital, l'os était encore à découvert et le Docteur m'avait dit après cette complication qu'il fallait faire l'amputation de la main. (1) Je vous assure, mon Révérend Père, qu'après cette nouvelle j'ai commencé avec ferveur la neuvaine que vous m'aviez inspirée. Le lendemain, le Docteur a constaté un mieux sensible, la chair se formait et commençait déjà à couvrir l'os. Les doigts, devenus raides par suite de la position fixe dans laquelle ils se trouvaient depuis un mois, commençaient à s'assouplir ; le dernier jour de la neuvaine j'étais complètement guérie. Je n'ai pas la main si souple que l'autre, mais je puis faire tous les ouvrages qui se présentent

Mille actions de grâces au bon Frère Didace.

SR IGNACE DE LOYOLA, agr.

Montréal — Grands remerciements au Bon Frère Didace pour la guérison prompte d'une fluxion, après application de son image et promesse de publier.

Les Trois-Rivières — Merci au Bon Frère Didace pour trois grâces spirituelles et temporelles obtenues par son intercession, après promesse de publier.

M. E.

(1) L'on craignait même avec raison pour le bras tout entier. C.-M.





Premier pas

LENFANT, joyeux, grandit. Sa mère l'ouvrière
Décide que ce jour verra ses premiers pas.
L'époux l'attirera : pour qu'il ne tombe pas,
Elle-même suivra de tout près, par derrière.

Ils choisissent l'instant paisible, où la prière
A rendu grâce à Dieu pour le frugal repas,
Repoussent l'établi, rangent scie et compas
Dont la chute à l'enfant deviendrait meurtrière.

Et le voici debout : il chancelle, incertain,
Puis affermit son pied, prend courage et soudain
Avec un cri d'oiseau fuit le bras qui s'allonge...

.....


Or, cette Mère est Vierge ; et riant à ce jeu,
Dans son cœur dilaté par l'amour, elle songe
Que cet enfant, SON FILS, est le VERBE DE DIEU.



Chronique Antonienne



DANS LE COIN DU MOUCHOIR

 N samedi du mois d'octobre dernier un brave ouvrier de Québec s'en revenait de son travail : dans sa poche, bien noués dans un coin de son mouchoir, il avait serré les \$ 10, fruit des fatigues de la semaine. Arrivé à la maison il enfonce la main dans la poche de son pantalon : il n'en peut croire sa main, la poche est vide ! Son mouchoir, ses \$ 10, perdus ! Où, comment, et comment les retrouver ? Questions angoissantes ! — Vite, une bonne prière à saint Antoine avec promesse de publier l'action de grâces dans la *Revue*, et en route, à la recherche !—Hélas ! un vent violent balaie les rues ; feuilles sèches et poussière tourbillonnent en l'air : mais confiance en saint Antoine !—Jusqu'à l'atelier, point de trace du mouchoir. A l'atelier un ouvrier semble attendre quelqu'un : « N'auriez-vous pas vu un mouchoir dans les environs ? » lui demande notre chercheur ; et l'autre de répondre : « Eh ! oui, en faisant le ménage de l'atelier j'en ai trouvé un, je l'ai jeté dans la rue, mais un coin noué m'a intrigué, je l'ai ramassé de nouveau, et vous savez sans doute ce que j'y ai trouvé ; tenez, cela fait-il votre affaire ? ». Et il tend au client de saint Antoine son mouchoir tant cherché ! Il l'avait perdu en se bourrant une pipe. Merci au grand Thaumaturge. M. P.

Au Rédacteur de la Revue du Tiers-Ordre

S'il vous plaît, veuillez donc m'accorder un espace dans votre *Revue* pour publier à la gloire de Dieu et de saint Antoine de Padoue, leur grande protection sur nous. Après lui avoir confié tout le gouvernement de notre maison et nous être mis sous sa puissante protection en temps opportun, nous lui recommandions nos difficultés et nos pressants besoins. Inutile de vous dire, chers lecteurs, que toujours nous étions secourus. Que de fois nous nous sommes trouvés dans des moments d'épreuves, (la maladie) sans aucuns revenus et à la tête d'une grande famille, qu'allions-nous faire dans ces pénibles moments où tous les besoins se font sentir ? toujours mon regard de mère épuisé par le sacrifice et les larmes se portait vers ce bon Père. Or, dans ces moments pénibles, une personne de laquelle je n'attendais rien en fait de secours, en me voyant dans cette position me donna le montant nécessaire à ma famille pour nos pressants besoins, le fait s'est renouvelé deux fois pour le fort montant de \$ 300, c'est-à-dire \$ 150 à chaque paiement. N'ai-je

pas raison de dire qu'ce grand Saint, ce bon Père séchait mes paupières en venant toujours à mon secours d'une manière providentielle. Chers lecteurs, laissez-moi vous dire : dans tous vos pressants besoins, recommandez-vous à ce grand Saint et je puis vous assurer qu'il vous exaucera, moyennant une aumône pour ses pauvres. Dans toutes mes demandes je lui donne 5 ou 10 pour cent pour ses pauvres, en même temps, j'accompagne cette aumône d'une communion faite tous les mardis en son honneur et de la récitation du *Si queris* et, encore une fois, en proclamant ces faits pour la gloire de saint Antoine et par reconnaissance envers lui je vous répète : soyez confiants et généreux et il saura se faire votre Protecteur.

Une enfant de saint Antoine.



BIBLIOGRAPHIE



Le Tiers-Ordre en action : la Fraternité de Roubaix. Roubaix. Vroment. Brochure de pp. 54.

Grouper, discipliner, organiser les forces du Tiers-Ordre pour les lancer plus résolument vers l'action catholique, tel était le vœu du Congrès franciscain tenu au Cap de la Madeleine, en septembre dernier. Est-ce réalisable ? La brochure que nous annonçons l'affirme et le démontre d'une façon pratique et triomphante. Indiquons-en les grandes lignes.

Ce qu'a été le Tiers-Ordre jadis, au point de vue de la défense de la foi, de la réforme des mœurs, de l'affranchissement des maux populaires ; d'autre part, les résultats féconds qu'à ces divers points de vue, il peut réaliser encore de nos jours, voilà tout d'abord, en invoquant l'histoire, ce qu'une première étude nous montre.

Puis abordant un aspect plus particulier et éminemment opportun de la question — car l'espoir de la société comme de l'Eglise, repose sur les générations de demain — un second chapitre, écrit, on peut le dire, à l'aide de témoignages pris sur le vif, met en lumière quelle préservation contre le mal, quelles énergies pour la vertu, le jeune homme, à quelque classe qu'il appartienne, trouve dans l'Ordre de la Pénitence.

Le groupement naturel et traditionnel des fidèles, par ailleurs, c'est la paroisse. Or n'est-il pas à craindre, comme d'aucuns vont le répétant à la légère, que les Fraternités franciscaines n'ébranlent l'esprit paroissial ? Eh bien, avec une irréfutable logique, le chapitre III prouve bien que, tout au contraire, rien ne saurait donner plus de vigueur, imprimer un plus persévérant essor à la vie paroissiale que la propagation du Tiers-Ordre intelligemment compris.

Ce n'est pas tout, l'âme de la guerre anticléricale ce sont les sociétés secrètes. Où trouver des armes pour résister à leur formidable puissance ? Dans le Tiers-Ordre, répond une autre étude ; et avec preuves à l'appui, on y établit que le

Tiers-Ordre est la directe anthithèse, l'antidote par excellence de la Franc-Maçonnerie. Pour la pratique, la dernière partie de la brochure « *l'organisation d'une Fraternité et le fruit de son action*, » est d'une importance capitale.

On nous décrit, dans tous ses détails, dans tous ses rouages, le fonctionnement d'une Fraternité, non théorique et vaguement idéale, mais d'une Fraternité florissante, telle qu'elle vit, agit, marche et se développe dans le domaine de la réalité : c'est la Fraternité de Roubaix. Son organisation normale et typique, issue de la lettre et de l'esprit mêmes de la Règle, en même temps qu'admirablement adaptée aux nécessités actuelles, peut et doit véritablement — ainsi que se plaisait à le dire Leon XIII — être proposée comme modèle, à l'imitation des Directeurs et Fraternités du Tiers-Ordre. Qu'ils se pénètrent des enseignements contenus dans les pages que nous venons de résumer, qu'ils les lisent, les méditent au besoin, et ayant dans les mains un peu de savoir-faire, dans le cœur un peu de zèle, tous opéreront sûrement, comme à Roubaix, des conquêtes et des transformations inespérées.

L. P.

F. A. Baillargé, prêtre, curé de Saint Hubert

I. Nouvelle Histoire Sainte illustrée (cours élémentaire, intermédiaire, académique) un vol. in-16, de 474 pp.

II. A. B. C. d'Histoire Sainte illustrée (préparation à la première communion) un petit livre de format in-16. 130 pp.

III. Questionnaire d'Histoire Sainte à l'usage des élèves du cours intermédiaire et académique, in-16 60 pp.

Chez l'auteur, et à Montréal, chez les libraires.

Extraits de la *Nouvelle Histoire Sainte illustrée*, l'*A. B. C.* et le *Questionnaire* sont destinés à mettre à la portée des enfants de la première Communion et à rappeler aux autres les précieuses leçons que contient ce beau livre ; la nouvelle Histoire Sainte est écrite avec tact et savoir, illustrée avec beaucoup d'érudition et de goût par des reproductions de tableaux anciens et modernes ; elle dépasse, sans aucun appareil qui puisse déconcerter les jeunes intelligences, la portée ordinaire des livres semblables, et pourra servir dans les cours élémentaires d'Écriture Sainte d'introduction à l'histoire et à la géographie sacrée.

V. M.

Vie du P. Marie Antoine, Capucin, par le *P. Marie-Ernest de Beaulieu*, du même Ordre, en vente à Toulouse, bureaux des Voix Franciscaines. 7 francs.

Le journal *La Croix* rend ainsi compte de cet excellent ouvrage :

Voici la vie d'un grand serviteur de Dieu, qui fut célèbre en son pays jusqu'à mériter l'appellation de « Saint de Toulouse. » Le public catholique accueillera avec une grande sympathie cet ouvrage du plus haut intérêt, qui ouvre des horizons insoupçonnés sur le caractère, l'apostolat, les audaces de l'illustre Capucin

et conduit infailliblement à une vénération profonde pour cet homme de Dieu. Il remet au point nombre de traits que la tradition, déjà, avait forment défigurés ; mais s'il enlève à la mémoire du P. Marie Antoine cette sorte d'excentricité dont, pour certains, elle devait demeurer inséparable, il lui laisse toute sa réelle originalité, toute sa grâce primesautière, toute l'ardeur pour le salut des âmes qui se manifestait chez lui des façons les plus inattendues. Lisez les controverses du saint religieux avec les ministres protestants, ses lettres aux présidents de la République ou autres dépositaires du pouvoir, ses procédés de conversion ou de recrutement des vocations, cette lecture vous étonnera un peu, vous charmera beaucoup, et, comme celle de tout l'ouvrage, vous fera beaucoup de bien.

Voix Franciscaines.



NECROLOGIE

MENIN (BELGIQUE). — Au couvent des Franciscains, le R. P. Paul-Joseph Cuhe, de Paris, missionnaire apostolique et ex-Gardien, en la 48e année de son âge, et la 20e de sa vie religieuse

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Louis Blanchette, décédé à Lachine, après 24 ans de profession.

— Fraternité Saint-Enfant-Jésus. — Mde Pierre Guernon, née Julie Martineau, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 3 décembre, à l'âge de 63 ans après 15 ans de profession.

— Mde Adolphe Juteau, tertiaire isolée, décédée le 6 décembre.

— Fraternité Notre-Dame des Anges. — Mde Victor Thériault, en religion Sr Saint-Victor, décédée le 4 septembre à l'âge de 72 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Georges Paquette, en religion Sr Elisabeth, décédée le 1^{er} octobre, après 12 ans de profession.

— Mde Thomas Pépin, née Elisabeth Joubert, décédée le 3 novembre à l'âge de 62 ans, après 7 ans de profession.

— M. Joseph Beaudry, décédé le 20 décembre.

— Mde Constantin Varani, décédée le 25 décembre, et son époux, décédé le 1^{er} janvier.

— M. Clément Leduc, décédé le 17 août dernier.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Paul Brunette, née Odile Deschènes, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 18 décembre, à l'âge de 34 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Narcisse Faucher, née Elise Blais, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 23 décembre, à l'âge de 43 ans.

— Mde Vve Edouard Giffard, décédée le 28 décembre.

Saint-Sauveur, Québec. — Mde Alexis Faucher, en religion Sr Marie du Divin Cœur, décédée le 19 décembre, à l'âge de 36 ans après 2 ans de profession.

— Mde Benjamin Langlois, en religion Sr Sainte Rose, décédée le 25 décembre, à l'âge de 78 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Emilie Ross, en religion Sr Saint François, décédée le 25 décembre, à l'âge de 78 ans, après 20 ans de profession.

Saint-Ubald, Portneuf. — M. Joseph Darveau, en religion Fr. Hyacinthe décédé le 11 décembre, à l'âge de 53 ans après 16 ½ ans de profession. Il faisait partie du Chemin de Croix perpétuel.

— Mde Vve Narcisse Touzin, née Philomène Gauthier, en religion Sr Louis de Gonzague, décédée le 21 décembre, à l'âge de 71 ans, après plusieurs années de profession.

Sainte-Thérèse de B. — Mde Jean Evrard, née Euphémie Cloutier, décédée le 20 décembre, après 17 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde William Charland, née Mathilde Marquis, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 22 novembre, à l'âge de 81 ½ ans, après 7 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Joseph Dumont, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 6 décembre, à l'âge de 43 ans, après 8 ans de profession. Elle a été la première novice de la Fraternité.

Saint-Georges, Beauce. — Mde Johnny Roy, née Délina Poulin, en religion Sr Sainte-Rose de Lima, décédée le 10 novembre à l'âge de 33 ans.

Montmagny. — Mde Vve Ambroise Talbot, en religion Sr Saint Ambroise, décédée le 10 décembre, à l'âge de 81 ans après 6 ans de profession.

Saint-Roch de Fall-River. — Mlle Emma Nadeau, en religion Sr Rose de Viterbe, décédée le 28 décembre à l'âge de 19 ½ après 3 ½ ans de profession.

Saint-Roch l'Achigan. — Mde Cléophas Rondeau, née Viteline Perrault, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 21 octobre après 6 ans de profession, à l'âge de 56 ans,

— Mde Ovila Goulet, en religion Sr Sainte-Claire, décédée au mois d'août après 6 ans de profession.

Faveurs diverses

Sainte-Ursule. — Mon petit garçon âgé de trois ans, ayant perdu l'usage de ses jambes à la suite d'une maladie, semblait incapable de plus jamais marcher. Pleine de confiance en saint François et saint Antoine, je les suppliai de m'obtenir sa guérison, promettant de m'abonner à la *Revue du Tiers-Ordre*, en action de grâces. Quelque temps après, mon petit garçon se mit à marcher, durant la grand'messe. Mille actions de grâces. Mde F. T. — **Lachine.** — Je souffrais depuis assez longtemps de maux d'estomac que rien ne pouvait soulager. Je promis de m'abonner à la *Revue* si j'étais soulagée. Je suis guérie et j'ai accompli ma promesse. Remerciements à saint François. Mde F. G. — J'ai été guérie d'une maladie grave après une neuvaine à l'Immaculée Conception. Merci à cette bonne Mère. Mde P. — **Saint-Hyacinthe.** — C'est avec une vive reconnaissance que je viens publier dans la *Revue* une faveur signalée obtenue par l'intercession de saint Antoine, après promesse de publier et d'une aumône pour ses pauvres. — Remerciements à saint Antoine pour deux faveurs obtenues après promesse de publier ; ayant cherché de l'ouvrage sans pouvoir en trouver, et plongés dans un pressant besoin nous avons prié saint Antoine et lui avons promis de donner 15 cts par semaine pour l'œuvre du pain pendant treize semaines. Durant une neuvaine que nous faisons en son honneur et en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, il nous est arrivé de l'ouvrage assez pour faire face à nos obligations et pour voir à nos besoins. Nous remercions de tout notre cœur saint Antoine si puissant sur le Cœur Sacré de Jésus et nous lui demandons en accomplissant notre promesse de nous continuer sa protection. Une associée de la Pieuse-Union. — **Saint-Ambroise de Lorette.** — le soussigné, certifie qu'après avoir promis d'adresser une prière à saint Joseph tous les jours de ma vie, ce grand Saint m'a obtenu la guérison complète d'une maladie cruelle qui me faisait souffrir depuis trente ans. Je m'étais mis sous les soins de plusieurs médecins, tous leurs efforts ont été inutiles. Dès ma promesse faite et mes prières commencées, j'ai éprouvé un mieux sensible et aujourd'hui je ne sens aucune douleur et toute la maladie est disparue. Actions de grâces et hommages à saint Joseph. A. Bl.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance. — Grâces spirituelles, 54. — Pécheurs, 51. — Vocations, 20. — Positions, 14. — Malades, 52. — Jeunes gens, 41. — Défunts, 18. — Enfants, 49. — Actions de grâces, 5. — Ivrognes, 49. — Familles-santé, 25. — Familles-accord, 24. — Indifférents, 17. — Objets perdus, 5 — Grâces d'état, 16.

